

**RAPPORT DU SONDAGE SUR L'ABANDON SCOLAIRE
DANS LES UNIVERSITÉS ET LES COLLÈGES DU MANITOBA
EN 2009–2010**

10 février 2012

préparé pour

le Conseil de l'enseignement postsecondaire

Table des matières

SOMMAIRE.....	i
1.0 Introduction.....	1
1.1 Buts de la recherche.....	1
1.2 Méthodologie.....	3
1.3 Non réponses - analyse.....	8
1.4 Différences statistiquement significatives.....	11
1.5 Comparaisons avec le sondage de 2006–2007 sur les sortants précoces.....	11
1.6 Structure du rapport.....	11
2.0 Profil des répondants.....	13
2.1 Caractéristiques démographiques.....	13
2.2 Études suivies par les parents.....	15
3.0 Avant de fréquenter un établissement postsecondaire.....	17
3.1 Études précédentes.....	17
3.2 Objectifs avant l'inscription.....	19
3.3 Justification du choix d'un établissement.....	21
3.4 Premier choix.....	22
4.0 Expérience vécue pendant les études postsecondaires.....	24
4.1 Durée de la participation au programme.....	24
4.2 Orientation.....	25
4.3 Aptitudes aux études.....	26
4.4 Cours de rattrapage.....	27
4.5 Objectifs des études.....	28
4.6 Programmes de soutien aux étudiants.....	30
4.7 Expériences vécues pendant les études postsecondaires.....	33
4.8 Utilisation des services de l'établissement et niveau de satisfaction.....	35
5.0 Financement des études postsecondaires.....	37
5.1 Sources de financement.....	37
5.2 Conséquences d'un prêt-étudiant refusé sur la poursuite des études.....	39
5.3 Remboursement des prêts-étudiants du gouvernement.....	39
6.0 Départ.....	41
6.1 Principale raison pour quitter l'établissement.....	41
6.2 Autres raisons possibles.....	44
6.3 Exigences de la vie et attentes en matières d'études.....	47
6.4 Intention de revenir.....	47
7.0 Activités entreprises depuis le départ.....	49
7.1 Poursuite d'études postsecondaires.....	49
7.2 Emploi après le départ.....	56
7.3 Activités actuelles.....	57
8.0 Niveau de satisfaction en ce qui concerne la décision de quitter l'établissement d'enseignement.....	61
9.0 Conclusion.....	64

Annexe A – Questionnaire

Annexe B – Comité directeur

SOMMAIRE

Le Sondage sur l'abandon scolaire est le fruit d'un partenariat entre le Conseil de l'enseignement postsecondaire et les 11 établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba. Au cours d'une période de quatre mois et demi, plus de 1400 personnes ayant abandonné leurs études ont répondu à un sondage par téléphone. Ce sondage visait à permettre de comprendre les facteurs qui ont une influence sur la décision de quitter un établissement avant la fin des études, et de déterminer si les personnes en question ont poursuivi leurs études dans un autre établissement ou sont entrées sur le marché du travail. Les renseignements recueillis permettront l'élaboration de politiques éclairées tant par le gouvernement que par les établissements d'enseignement.

RÉSULTATS

Les principaux résultats de cette recherche sont les suivants :

- ▶ Les sortants précoces des collèges sont susceptibles d'être plus âgés, mariés, d'avoir des personnes à charge et d'être autochtones que les sortants précoces des universités. Toutefois, il est probable que ceci soit dû au profil des étudiants qui fréquentent ces types d'établissement plutôt qu'à une réelle différence dans la nature des personnes en question. Même en tenant compte de ces différences, les sortants précoces des deux types d'établissement donnent des réponses semblables à bien des questions.
- ▶ Dans les deux types d'établissement, la plupart des sortants précoces indiquent qu'ils avaient en tête un emploi ou une carrière précis avant de s'inscrire à l'université ou au collège. Le choix d'un établissement particulier était principalement fonction de son emplacement et du fait que cet établissement offrait le programme souhaité. Huit répondants sur dix disent que l'établissement qu'ils fréquentaient était leur premier choix. La grande majorité d'entre eux affirment que leur intention, en allant à l'université ou au collège, était d'obtenir un certificat ou un diplôme.
- ▶ En général, les étudiants ont eu une expérience positive à l'établissement en question, mais ce n'est pas toujours le cas. Sept sur dix au moins s'estiment satisfaits de la qualité de l'enseignement et de leurs études en général, ainsi que de leur décision de fréquenter l'établissement choisi. De manière générale, l'expérience des étudiants était aussi positive au collège qu'à l'université.
- ▶ Les établissements d'enseignement ont de nombreux programmes pour aider les étudiants. Environ huit étudiants sur dix ont participé à une séance d'orientation organisée par leur établissement et la plupart d'entre eux indiquent qu'ils en ont été très satisfaits et que, grâce à cette orientation, ils se sont sentis bien accueillis. Par contre, l'orientation a moins bien réussi à leur faire comprendre les attentes de l'établissement en matière d'études, à les aider à traverser la période de transition personnelle et sociale entre les études secondaires et les études postsecondaires, et à renforcer leur confiance. Toutefois, ceci ne pose peut-être pas de problème car, par exemple, presque tous les étudiants affirment qu'ils comprenaient les attentes de leur établissement, même si l'orientation ne les avait pas aidés sur ce plan.
- ▶ Bien que peu de ces étudiants aient suivi des cours de rattrapage, beaucoup d'entre eux ont déclaré rétrospectivement que cela aurait été utile. Un étudiant sur cinq a dit avoir suivi des cours de rattrapage, de même que la moitié environ de ceux qui n'ont pas déclaré que ces

cours auraient été utiles. De plus, approximativement un étudiant sur trois affirme avoir été encouragé à participer à des programmes de soutien aux étudiants, mais parmi ceux-ci, seul un sur trois l'a fait (environ un étudiant sur dix en tout). Parmi ceux qui n'avaient pas reçu ce genre d'encouragement, deux sur trois environ affirment que les programmes ou initiatives visant à leur permettre de ne pas abandonner leurs études auraient été utiles, au moins dans une certaine mesure. Ceci veut peut-être dire que les études étaient plus difficiles que ce qu'ils avaient prévu et que, en y repensant, ils considèrent maintenant que ce genre de soutien est nécessaire. Certains sortants précoces admettent que leur programme leur a semblé trop exigeant (20 % des sortants précoces des universités et 36 % des sortants précoces des collèges) et environ quatre sur dix (que ce soit à l'université ou au collège) indiquent qu'ils n'ont pas obtenu les notes auxquelles ils s'attendaient.

- ▶ Il semble qu'il y ait plusieurs raisons sous-jacentes à la décision d'abandonner un programme d'études, mais parmi les sortants précoces des universités, les raisons les plus souvent citées sont que l'étudiant voulait fréquenter un autre établissement ou que l'étudiant avait décidé que le programme ne lui convenait pas. De fait, environ un sortant précoces des universités sur trois dit que le fait de vouloir fréquenter un autre établissement a grandement influencé sa décision de quitter son établissement. Parmi les sortants précoces des collèges, la raison la plus souvent invoquée est que le programme ne leur convenait pas. De fait, quatre étudiants sur dix disent que cette constatation a joué un grand rôle dans leur décision de quitter leur établissement. Dans les deux types d'établissement, environ un étudiant sur quatre déclare aussi avoir eu du mal à poursuivre ses études tout en travaillant. Cependant, seul un sur dix indique que cette raison a joué un grand rôle, ce qui suggère que les questions financières ne sont pas un facteur de motivation important pour la plupart de ces personnes.
- ▶ Malgré le fait qu'ils ont quitté leur établissement, environ la moitié des sortants précoces (51 % à l'université et 57 % au collège) indiquent qu'ils ont l'intention de retourner à l'université ou au collège. De fait, l'éducation reste une priorité pour beaucoup d'entre eux : 22 % des sortants précoces des collèges et 47 % de ceux des universités ont fréquenté ou fréquentent à l'heure actuelle un autre établissement postsecondaire. Au moment du sondage, trois répondants sur quatre ont un emploi rémunéré, tandis que d'autres cherchent un emploi ou vont bientôt commencer à travailler. Environ la moitié des sortants précoces des universités attendent de reprendre des études (34 %) ou poursuivent des études ailleurs (20 %), tandis que trois sortants précoces des collèges sur dix attendent de reprendre des études ou ont déjà commencé.
- ▶ La plupart des sortants précoces sont au moins assez satisfaits de leur décision de quitter leur établissement. Les sortants précoces des universités sont plus susceptibles d'être satisfaites (83 %) que ceux des collèges (64 %).

CONCLUSION

De façon générale, il semble que bien des facteurs jouent un rôle dans la décision des étudiants de quitter un établissement postsecondaire avant la fin de leur programme. Certaines raisons sont plus répandues que d'autres, mais il n'y a pas de raison unique pour expliquer pourquoi la majorité des sortants précoces décident de quitter leur établissement. La décision dépend souvent des circonstances et de la situation de la personne. Cependant, certaines raisons sont invoquées plus souvent que d'autres et il y a des différences révélatrices et statistiques entre les sortants

précoces des universités et les sortants précoces des collèges. Les sortants précoces des universités ont plus souvent tendance à vouloir poursuivre leur éducation dans un autre établissement ou à saisir l'occasion de le faire, tandis que les sortants précoces des collèges ont tendance à partir parce qu'ils estiment que le programme ne leur convient pas.

Il est vrai que bien des facteurs qui influencent la décision prise par les étudiants d'abandonner leur programme d'études ne relèvent pas des établissements, mais il y a un groupe important de sortants précoces qui pourraient profiter de deux activités qui en relèvent. Les cours de rattrapage, bien que suivis seulement par quelques-uns des sortants précoces, sont considérés comme utiles par nombre d'entre eux. De même, une meilleure communication au sujet des programmes et des attentes des établissements pourrait être utile pour aider les étudiants à déterminer si un programme leur convient avant de s'inscrire.

Le décrochage représente une perte potentielle non seulement pour la personne concernée sur le plan de son niveau salarial futur, mais aussi pour le système d'enseignement, l'économie et la société du Manitoba dans son ensemble. C'est pourquoi il serait utile que le Manitoba adopte une méthode simple pour identifier les étudiants qui quittent un établissement avant d'avoir terminé leur programme en vue de poursuivre leurs études postsecondaires dans un autre établissement de la province. Ce système aiderait le gouvernement et les établissements à mieux comprendre la vraie nature des sortants précoces de la province.

1.0 Introduction

Au cours d'une année au Manitoba, environ 25 % des étudiants qui poursuivent des études de premier cycle à l'université après l'école secondaire et 5 % des étudiants de programmes professionnels quittent leur établissement avant d'avoir terminé le programme. Environ 38 % des étudiants inscrits à un collège dans un programme qui mène à un diplôme et 30 % de ceux qui sont inscrits à un programme qui mène à un certificat quittent l'établissement avant l'obtention de ce document.¹ Il est vrai que certaines des personnes qui quittent un collège ou une université se réinscrivent à un autre établissement postsecondaire, mais ceux qui n'ont pas l'intention de poursuivre leurs études représentent une perte de potentiel.

Afin de continuer à chercher à comprendre pourquoi les étudiants quittent le système postsecondaire avant d'être diplômés, le Conseil de l'enseignement postsecondaire, en collaboration avec les établissements postsecondaires du Manitoba, a organisé un sondage par téléphone auprès de sortants précoces de 11 des universités et collèges recevant des fonds publics et établissements privés religieux au Manitoba. Les sortants précoces sont les étudiants qui étaient inscrits à plein temps (avec une charge de cours d'au moins 60 %) pendant l'année universitaire 2009–2010, qui n'ont pas terminé l'année et/ou qui ne se sont pas réinscrits en 2010–2011 et n'ont pas obtenu de diplôme au printemps ou à l'automne 2010.

Il est important de comprendre le groupe des sortants précoces parce que ceux qui ne s'inscrivent pas ailleurs ou qui n'ont pas l'intention de reprendre leurs études représentent une perte potentielle non seulement pour eux-mêmes en ce qui concerne leur niveau salarial futur, mais aussi pour le système d'enseignement, l'économie et la société du Manitoba dans son ensemble. Cette étude vise à déterminer les effets possibles de ce phénomène en tirant des conclusions sur les étudiants qui continuent leurs études postsecondaires, soit dans la province, soit en dehors.

1.1 Buts de la recherche

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire et les établissements postsecondaires participants ont déterminé un certain nombre d'objectifs pour cette recherche :

- ▶ *Guider la politique du gouvernement, des collèges et des universités en matière de rétention des étudiants.*
- ▶ *Fournir des renseignements sur l'efficacité et la reddition de comptes au sein du système postsecondaire dans son ensemble, de même que dans chaque établissement.*
- ▶ *Aider les établissements postsecondaires à mieux adapter les systèmes d'appui aux étudiants, afin d'améliorer la rétention des élèves au niveau postsecondaire.*
- ▶ *Permettre aux décideurs de séparer les données sur les départs et de déterminer le pourcentage d'étudiants qui quittent le système pour de bon, les raisons de leur départ, et*

¹ Conseil de l'enseignement postsecondaire. Statistical Compendium for the Academic Year Ending in 2010, p. 118–122, 2011.

le pourcentage de ceux qui passent d'un établissement à un autre au sein du système ou qui abandonnent leurs études en raison d'offres d'emploi.

- ▶ *Fournir une indication de l'ampleur de la participation des sortants précoces au marché du travail d'une part et aux études dans un autre établissement postsecondaire d'autre part.*

Cette recherche, qui comportait un sondage téléphonique auprès de sortants précoces, s'insère dans une stratégie à long terme de suivi de la rétention des élèves dans les établissements postsecondaires manitobains.

Ce sondage est conçu pour recueillir les renseignements ci-dessous auprès des sortants précoces :

- ▶ Renseignements démographiques, notamment l'âge, le sexe, la situation matrimoniale et d'autres données
- ▶ Les expériences vécues avant l'inscription dans un établissement postsecondaire
- ▶ Les raisons qui les ont poussés à faire des études postsecondaires
- ▶ L'utilisation des services de l'établissement et le niveau de satisfaction en ce qui concerne ces services
- ▶ Les raisons qui les ont poussés à quitter leur établissement postsecondaire
- ▶ Les activités auxquelles ils ont pris part depuis qu'ils ont quitté l'établissement

En recueillant ces renseignements, on espère trouver des façons de réduire le nombre d'étudiants qui s'inscrivent à un établissement postsecondaire, puis le quitte sans avoir obtenu de diplôme.

1.2 Méthodologie

Un Comité directeur constitué de représentants du Conseil de l'enseignement postsecondaire et des établissements participants a passé en revue et mis à jour le questionnaire utilisé pour le sondage mené auprès des sortants précoces en 2006-2007. PRA Inc. a passé cette ébauche en revue et fait des commentaires sur la terminologie employée et l'ordre des questions.

L'ébauche révisée a ensuite fait l'objet d'un test préliminaire auprès de 18 sortants précoces, ce qui a donné lieu à d'autres changements de terminologie, au remaniement de l'ordre de certaines questions et à l'élimination d'autres questions. Après le test préliminaire, le Conseil de l'enseignement postsecondaire a fait traduire le questionnaire en français. Les sortants précoces avaient le choix de répondre au sondage en français ou en anglais. Vous trouverez les versions finales du questionnaire aux Annexes A et B.

1.2.1 Construction de l'échantillon

Au total, 11 établissements postsecondaires ont participé au sondage sur les sortants précoces : neuf universités et quatre collèges.² Chaque établissement était chargé de choisir des sortants précoces et de remettre les renseignements voulus à PRA.

Les universités ont choisi les étudiants en fonction des critères suivants :

- ▶ Ils devaient avoir étudié à plein temps (avec une charge de cours d'au moins 60 %) pendant l'année universitaire 2009-2010, ne pas avoir terminé l'année et/ou ne pas s'être réinscrits en 2010-2011, et ne pas avoir obtenu de diplôme au printemps ou à l'automne 2010.

² L'Université de Saint-Boniface et le University College of the North ont participé à titre d'universités et à titre de collèges. Les dossiers des étudiants pour chaque type d'établissement ont été séparés avant la mise en œuvre du sondage.

- ▶ Ils ne devaient pas : être inscrits au second cycle, être étudiants visiteurs, être inscrits à un programme d'éducation permanente sans chercher à obtenir de diplôme, être inscrits exclusivement à un programme d'études à distance, poursuivre des études pour obtenir un second diplôme, être auditeurs libres, ou être étudiants spéciaux.

Les collèges ont choisi les étudiants en fonction des critères suivants :

- ▶ Ils devaient étudier à plein temps (avec une charge de cours d'au moins 60 %) pendant l'année universitaire 2009–2010, ne pas avoir pas terminé l'année et/ou ne pas s'être réinscrits en 2010–2011, et ne pas avoir obtenu de diplôme au printemps ou à l'automne 2010.
- ▶ Le Red River College a exclu les étudiants de campus régionaux, ceux qui suivaient des cours de perfectionnement scolaire (campus Main Street), ceux qui suivaient des cours au Language Training Centre (programme d'anglais langue seconde), ceux qui étaient en apprentissage ou inscrits à un programme avec agrément externe (à l'exclusion des trois premières années du baccalauréat conjoint en sciences infirmières), ceux qui n'étaient inscrits qu'à des cours à distance ou suivaient des cours à plein temps par l'intermédiaire du programme d'éducation permanente, ou ceux qui fréquentaient le collège grâce à un programme de prix.
- ▶ L'Assiniboine Community College a exclu les étudiants faisant une formation à contrat, les étudiants faisant partie d'agrégats ou qui suivaient un programme d'enseignement à distance, ceux qui étaient inscrits à l'Adult Collegiate, les étudiants du campus de Neepawa, ceux qui étaient en apprentissage et ceux qui suivaient un programme d'éducation permanente.
- ▶ L'University College of the North a exclu les étudiants en apprentissage, ceux qui suivaient un programme d'éducation permanente ou d'éducation des adultes, ou un programme avec agrément externe (à l'exclusion des trois premières années du baccalauréat conjoint en sciences infirmières), ceux qui étaient inscrits à des programmes de préparation au collège et ceux qui suivaient une formation à contrat.

Sur le tableau 1 figure la population de sortants précoces par établissement. Environ 79 % des sortants précoces de 2009–2010 venaient de l'une des universités du Manitoba. Les 21 % restants venaient des collèges de la province.

Tableau 1 : Population de sortants précoces par établissement			
	Population (N)	Taux global	Taux selon le type d'établissement
Universités			
University of Manitoba	2 383	48,2 %	61,3 %
University of Winnipeg	781	15,8 %	20,1 %
Brandon University	401	8,1 %	10,3 %
University College of the North (University)	110	2,2 %	2,8 %
Canadian Mennonite University	88	1,8 %	2,3 %
Providence University College*	55	1,1 %	1,4 %
Steinbach Bible College*	20	0,4 %	0,5 %
Université de Saint-Boniface (Université)	41	0,8 %	1,1 %
Booth University College*	6	0,1 %	0,2 %
Total pour les universités	3 885	78,6 %	100,0 %

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Collèges			
Red River College	642	13,0 %	60,9 %
University College of the North (College)	206	4,2 %	19,5 %
Assiniboine Community College	195	3,9 %	18,5 %
Université de Saint-Boniface (Collège)	12	0,2 %	1,1 %
Total pour les collèges	1 055	21,4 %	100,0 %
Total général	4 940	100,0 %	-

* Ces collèges ont été inclus dans la liste des universités car ils offrent des programmes menant à des diplômes universitaires.

1.2.2 Réalisation des entrevues

PRA a mené l'enquête entre la fin mai 2011 et le début octobre 2011. Bien que cette enquête ait tenté de recenser tous les sortants précoces, le taux d'erreur théorique est de + ou – 1,9 %. Le tableau 2 résume la méthodologie.

Tableau 2 : Sommaire de la méthodologie	
Méthode de sondage	Téléphone
Dates du test préliminaire	25–26 mai 2011
Dates du sondage	27 mai–2 octobre 2011
Total des sondages menés à bien	n=1 417
Méthode utilisée pour les entrevues	Téléphone
Taux d'erreur	+ ou – 1,9 %

Compte tenu du fait que certains étudiants avaient quitté leur établissement plus d'un an auparavant, il n'est pas étonnant qu'un grand nombre des numéros de téléphone fournis n'aient plus été bons ou que les personnes n'aient plus été à l'adresse correspondant au numéro donné. PRA a divisé l'échantillon fourni en deux grandes catégories : échantillon utilisable et non utilisable. L'échantillon considéré comme étant non utilisable comprenait les personnes dont le numéro de téléphone était incorrect, celles qui ne vivaient plus à l'adresse correspondant au numéro fourni et celles qui affirmaient continuer à fréquenter ou être toujours inscrites à l'établissement, sans avoir jamais fréquenté cet établissement.

PRA a pris des mesures diverses pour retrouver les sortants précoces qui ne se trouvaient plus à l'adresse correspondant au numéro fourni. Ces mesures sont notamment :

- ▶ Demander à la personne qui répond au téléphone de fournir des coordonnées à jour si le sortant précoce ne pouvait plus être joint au numéro de téléphone figurant dans la base de données.
- ▶ Donner à la personne qui répond au téléphone le numéro d'appel sans frais de PRA, si cette personne refuse de fournir les nouveaux coordonnées du sortant précoce et lui demander de transmettre ce numéro au sortant précoce afin que celui-ci ou celle-ci communique directement avec PRA.
- ▶ Chercher les nouveaux coordonnées (numéro de téléphone ou adresse courriel) sur des sites Web ou dans les bottins de téléphone.

Le tableau 3 présente le taux de réponse par établissement pour l'échantillon utilisable fourni, c'est-à-dire les personnes pour lesquelles on avait un numéro de téléphone valide et qui étaient admissibles à l'étude. D'après l'échantillon utilisable, dans l'ensemble, 44 % des sortants précoces ont participé à ce sondage, les chiffres allant de 71 % au maximum à 11 % au minimum. Le taux de réponse global (sondage menés à bien divisés par échantillon total) est de 29 %.

Le taux de réponse et le taux de sondages menés à bien sont tous deux un peu plus élevés que lors du sondage de 2006–2007 sur les sortants précoces (41 % taux de réponse et 25 % taux de sondages menés à bien).

Table 3 : Population de sortants précoces présentée par établissement				
	Échantillon total	Échantillon utilisable	Sondages menés à bien	Taux de réponse*
Universités				
University of Manitoba	2 383	1 605	707	44,0 %
University of Winnipeg	781	478	268	56,1 %
Brandon University	401	305	125	41,0 %
University College of the North (University)	110	65	12	18,5 %
Canadian Mennonite University	88	68	37	54,4 %
Providence University College	55	39	25	64,1 %
Université de Saint-Boniface (Université)	41	25	12	48,0 %
Steinbach Bible College	20	14	10	71,4 %
Booth University College	6	5	3	60,0 %
Total pour les universités	3 885	2 604	1 199	46,0 %
Collèges				
Red River College	642	356	147	41,3 %
University College of the North (College)	206	130	19	14,6 %
Assiniboine Community College	195	144	51	35,4 %
Université de Saint-Boniface (Collège)	12	9	1	11,1 %
Total pour les collèges	1 055	639	218	34,1 %
Total général	4 940	3 243	1 417	43,7 %

* Le taux de réponse est calculé en divisant le nombre de sondages menés à bien par le nombre qui constitue l'échantillon utilisable.

1.3 Non réponses – analyse

En plus des coordonnées des sortants précoces, les établissements avaient inclus quelques renseignements démographiques et détails sur les études suivies par les étudiants, s'ils étaient connus. Le tableau 4 compare l'échantillon total des sortants précoces avec les sortants précoces qui ont été jusqu'au bout du sondage. La comparaison porte sur trois caractéristiques démographiques (sexe, région et âge) et deux caractéristiques éducationnelles (début des études dans l'établissement et faculté).

De façon générale, les personnes qui ont été jusqu'au bout du sondage sont assez représentatives de l'échantillon total, mais trois groupes sont légèrement surreprésentés et un groupe est légèrement sous-représenté.

- ▶ Les sortants précoces qui avaient 20 ans et moins (au 1^{er} mai 2011) sont surreprésentés de 10 pour cent, puisqu'ils représentent environ 33 % de l'échantillon total et 42 % des personnes qui ont répondu au sondage. Les sortants précoces de 22 ans et plus sont sous-représentés, en particulier le groupe des personnes de 24 à 29 ans (21 % de l'échantillon total et 15 % de ceux qui ont répondu au sondage).
- ▶ Ceux qui ont commencé leurs études dans leur établissement postsecondaire en 2009 sont surreprésentés de 4 pour cent (39 % de l'échantillon total, par rapport à 43 % des personnes qui ont répondu au sondage), ce qui est probablement dû à l'âge, puisque ceux qui avaient 19 et 20 ans étaient plus susceptibles d'avoir commencé leurs études dans leur

établissement en 2009.

En fonction des similitudes entre l'échantillon total et les personnes qui ont répondu au sondage, il a été décidé que les données ne seraient pas pondérées pour tenir compte de la différence entre l'échantillon total et les personnes qui ont répondu au sondage.

Conseil de l'enseignement postsecondaire
 Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Tableau 4 : Échantillonnage par données fournies par les établissements			
	% de la population (n=4 940)	% des sondages menés à bien (n=1 417)	Différence
Sexe			
Homme	45,7 %	44,5 %	-1,20 %
Femme	53,5 %	54,6 %	1,10 %
Renseignements manquants	0,8 %	0,8 %	0,00 %
Région			
Winnipeg	59,5 %	61,3 %	1,80 %
Manitoba (en dehors de Winnipeg)	33,3 %	32,3 %	-1,00 %
Canada	6,1 %	6,2 %	0,10 %
En dehors du Canada	0,9 %	0,1 %	-0,80 %
Renseignements manquants	0,2 %	-	-0,20 %
Age*			
19 ans ou moins	13,4 %	18,5 %	5,10 %
20 ans	19,5 %	24,3 %	4,80 %
21 ans	15,1 %	15,4 %	0,30 %
22 à 23 ans	18,9 %	17,3 %	-1,60 %
24 à 29 ans	20,8 %	14,7 %	-6,10 %
30 ans et plus	12,0 %	9,6 %	-2,40 %
Renseignements manquants	0,3 %	0,2 %	-0,10 %
Date du début des études dans l'établissement			
2004 ou 2005	7,8 %	5,8 %	-2,00 %
2006 ou 2007	16,8 %	16,4 %	-0,40 %
2008	22,7 %	24,2 %	1,50 %
2009 ou 2010	39,7 %	43,2 %	3,50 %
Renseignements manquants	13,0 %	10,4 %	-2,60 %
Faculté			
University 1	30,7 %	32,7 %	2,1 %
Lettres	15,3 %	16,5 %	1,2 %
Non déclarée/Études générales	14,2 %	17,0 %	2,8 %
Science et environnement	8,3 %	9,0 %	0,7 %
Affaires/Gestion commerciale (Collège)	7,4 %	4,7 %	-2,7 %
Sciences de la santé (Collège)	3,3 %	2,6 %	-0,7 %
Métiers (Collège)	3,2 %	2,0 %	-1,2 %
Études techniques/Technologie (Collège)	2,8 %	2,0 %	-0,8 %
Sciences infirmières	2,2 %	1,6 %	-0,6 %
Lettres/Sciences humaines (Collège)	2,2 %	1,2 %	-1,0 %
Technologie de l'information (Collège)	2,0 %	2,3 %	0,3 %
Art et musique	1,6 %	1,6 %	0,0 %
Affaires (Gestion)	1,4 %	1,4 %	0,0 %
Éducation	1,3 %	1,1 %	-0,2 %
Génie	0,9 %	0,7 %	-0,2 %
Agriculture et agroalimentaire	0,7 %	0,8 %	0,1 %
Droit	0,4 %	0,6 %	0,1 %
Éducation physique et loisirs	0,4 %	0,2 %	-0,2 %
Écologie humaine	0,3 %	0,6 %	0,3 %
Agriculture et environnement (Collège)	0,3 %	0,4 %	0,1 %
Architecture	0,3 %	0,3 %	-0,1 %
Médecine, Réadaptation médicale, Pharmacie, Soins dentaires, Hygiène dentaire	0,2 %	0,3 %	0,1 %
Travail social	0,2 %	0,2 %	0,0 %
Counselling autochtone et Premières nations	0,2 %	0,0 %	-0,2 %
Éducation (Collège)	0,1 %	0,1 %	0,0 %

* L'âge des sortants précoces est indiqué au 1^{er} mai 2011.

1.4 Différences statistiquement significatives

Lorsqu'on a à faire à de grands échantillons, les mesures de la signification statistique peuvent être gonflées, ce qui peut mener à des conclusions erronées sur la force de l'association. Le critère chi carré, qui sert à mesurer l'association,³ en particulier, est susceptible d'être influencé par ceci. En conséquence, les normes servant à déterminer si une relation est statistiquement significative ont été rehaussées. Pour que nous déterminions qu'une association est statistiquement significative, les résultats doivent être conformes aux données repères du tableau 5; le chi carré de Pearson doit avoir une probabilité d'erreur de type 1 de 0,000 et soit le coefficient phi soit le V de Cramer doit avoir une valeur de 0,150 ou plus.⁴ Dans le présent document, toutes les différences signalées répondent à ces critères, sauf indication contraire, afin d'utiliser une mesure standard pour déterminer la différence.

Tableau 5 : Critères de détermination de la signification statistique	
Test	Niveau de signification
Chi carré (Pearson)	0,000
Coefficient phi ou V de Cramer	0,150 ou plus

1.5 Comparaisons avec le sondage de 2006–2007 sur les sortants précoces

En faisant l'analyse en vue de ce rapport, on a comparé les résultats du sondage actuel avec ceux du sondage de 2006–2007 sur les sortants précoces. Lorsque les différences entre le sondage de 2009–2010 et celui de 2006–2007 sur les sortants précoces sont évidentes, elles sont soulignées dans le rapport. Si elles ne sont pas signalées, c'est parce que l'on estime que les résultats ne sont pas pratiquement ou statistiquement différents. Ceci dit, il y a peu de différences entre les résultats du sondage de 2006–2007 et ceux du sondage de 2009–2010 en ce qui concerne les questions posées à l'occasion des deux sondages.

1.6 Structure du rapport

Comme le questionnaire, ce rapport suit les sortants précoces tout au long de leur expérience postsecondaire.

- ▶ La section 2 donne un profil global des étudiants qui ont été jusqu'au bout du sondage.
- ▶ La section 3 se concentre sur les activités entreprises par les sortants précoces avant de commencer leurs études postsecondaires ou leur programme précédent, tandis que la section 4 examine leur expérience à l'université ou au collège.
- ▶ La section 5 comprend des renseignements sur la façon dont les sortants précoces ont financé leurs études et l'effet possible de ceci sur la décision qu'ils ont prise

³ Le chi carré de Pearson indique si la distribution de fréquence observée diffère d'une distribution théorique.

⁴ Le coefficient phi et le V de Cramer mesurent la force de l'association entre deux variables nominales (ou ensembles de scores).

d'abandonner ce programme d'études. La section 6 discute des facteurs qui ont contribué à leur décision et la section 7 s'intéresse à ce qu'ils ont fait depuis qu'ils ont quitté leur programme.

- ▶ La section 8 contient une évaluation globale de la satisfaction des sortants précoces en ce qui concerne leur décision de quitter leur programme et des facteurs qui ont influencé cette décision.
- ▶ Enfin, la section 9 offre une conclusion et un résumé des résultats présentés.

Dans tout le rapport, les résultats globaux comprennent les personnes qui n'ont pas répondu à une question particulière, bien qu'elles ne figurent pas dans les tableaux, à moins qu'elles soient représentées explicitement dans un tableau en tant que sous-population. En conséquence, les réponses à la majorité des questions présentées dans ce rapport n'arriveront pas à un total de 100 %.

De plus, dans le cas de tous les tableaux, les résultats permettant d'examiner les différences statistiques entre des sous-groupes n'arriveront pas à un total de 100 %, puisque ces résultats représentent la proportion au sein de chaque sous-groupe. Ainsi, les résultats pour chaque sous-groupe s'excluent mutuellement et ne doivent pas être additionnés.⁵

⁵ Le tableau 45 est un exemple de cette situation. Le pourcentage présenté représente la proportion au sein de chacun de ces sous-groupes démographiques.

2.0 Profil des répondants

Cette section examine le profil des étudiants qui ont quitté l'université ou le collège avant la fin de leur programme.

2.1 Caractéristiques démographiques

Comme le montre le Tableau 6, les sortants précoces des universités sont plus susceptibles d'être de sexe féminin, célibataires, jeunes, sans personne à charge et non autochtones que les sortants précoces des collèges. Réciproquement, les sortants précoces des collèges sont plus susceptibles d'être de sexe masculin, mariés, avec des personnes à charge et autochtones que les sortants précoces des universités. Ces résultats correspondent aux résultats obtenus auprès de sortants précoces des collèges et universités du Manitoba par le passé.⁶

- ▶ Bien que la différence ne soit pas statistiquement significative, les sortants précoces des universités (57 %) sont plus susceptibles d'être de sexe féminin que les sortants précoces des collèges (42 %).
- ▶ Les sortants précoces des collèges (22 %) sont plus susceptibles que les sortants précoces des universités (12 %) d'être mariés ou d'avoir un conjoint de fait, et d'avoir des personnes à charge (29 % des sortants précoces des collèges, par rapport à 10 % des sortants précoces des universités).
- ▶ Un sortant précoce des collèges sur cinq (22 %) indique être autochtone, comparé à un sortant précoce des universités sur dix (11 %). Parmi les sortants précoces qui se définissent comme étant d'origine autochtone, 51 % indiquent qu'ils sont originaires d'une Première nation, 42 % qu'ils sont métis, et 7 % qu'ils sont non inscrits.
- ▶ Environ un sortant précoce des universités (17 %) et des collèges (21 %) sur cinq se considère comme appartenant à une minorité visible.
- ▶ Presque tous les sortants précoces indiquent qu'ils sont citoyens canadiens, sauf 3 % qui sont immigrants reçus ou résidents permanents.
- ▶ Environ huit sur dix affirment que la langue qu'ils ont apprise en premier lieu lorsqu'ils étaient enfants et qu'ils comprennent encore est l'anglais.
- ▶ Environ six sur dix sortants précoces des universités et des collèges vivaient à Winnipeg lorsqu'ils faisaient leurs études postsecondaires, mais ceci dépend en grande partie de l'emplacement de l'établissement.
- ▶ Les sortants précoces des collèges ont tendance à être plus âgés que les sortants précoces des universités. En moyenne, les sortants précoces des collèges ont environ 27 ans, et 23 % ont 30 ans et plus. Quant aux sortants précoces des universités, ils ont en moyenne 22 à 23 ans, et seuls 7 % ont 30 ans et plus.

⁶ Conseil de l'enseignement postsecondaire. Sondage sur l'abandon scolaire précoce dans les universités et collèges manitobains, 30 avril 2007. tiré du site : http://www.copse.mb.ca/pdf/reports/survey_of_early_leavers_final_report.fr.pdf

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Tableau 6 : Profil des sortants précoces

Q109. Quelle est votre situation de famille?

Q110. Vous êtes responsables de combien de dépendants (y compris les personnes adultes dépendantes)?

Q111. Vous considérez-vous être une personne autochtone?

Q113. Vous considérez-vous être membre d'une minorité visible?

Q114. Quel est votre statut de citoyen actuel?

Q115. Pendant votre enfance, quelle a été la première langue apprise et que vous comprenez toujours?

Q116. Vous considérez-vous être une personne atteinte d'une invalidité (c'est-à-dire une personne souffrant d'une condition mentale ou physique de longue durée qui pose des limites sur le genre de travail rémunéré ou sur les heures de travail rémunérées)?

	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Sexe		
Féminin	57 %	42 %
Masculin	43 %	58 %
Situation de famille*		
Célibataire	86 %	72 %
Marié(e), vivant en union de fait, ou vivant avec un(e) partenaire	12 %	22 %
Séparé(e), veuf (veuve) ou divorcé(e)	1 %	5 %
Personnes à charge*		
Responsable de personnes à charge	10 %	29 %
Nombre moyen (pour ceux qui ont des personnes à charge)	1.6	2.0
Appartenance à un groupe autochtone		
Autochtone	11 %	22 %
Minorité visible (à l'exception des Autochtones)		
Oui	17 %	21 %
Citoyenneté		
Citoyenneté canadienne	95 %	95 %
Immigrant(e) reçu(e)/ résident(e) permanent(e)	3 %	3 %
Autre	1 %	1 %
Langue		
Anglais	83 %	78 %
Français	3 %	2 %
Autre	13 %	19 %
Déficiences		
Oui	4 %	6 %
Région**		
Winnipeg	63 %	55 %
Manitoba – autre	30 %	44 %
En dehors du Manitoba	7 %	1 %
Âge**		
19 ans ou moins	20 %	11 %
20 ans	25 %	18 %
21 ans	16 %	10 %
22 ans	11 %	12 %
23 ans	6 %	7 %
24 à 29 ans	14 %	19 %
30 ans et plus	7 %	23 %
Âge moyen	22,5 ans	26,6 ans

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

**Selon les données administratives fournies par les établissements. On n'a demandé ni l'âge ni la région.

2.2 Études suivies par les parents

Bien des sortants précoces viennent de familles où ni l'un ni l'autre des parents n'a fait d'études postsecondaires. Environ un sortant précoce des universités sur cinq et un sortant précoce des collèges sur trois viennent de famille de première génération. Par contre, beaucoup d'entre eux viennent de familles où l'un des parents ou les deux ont fait des études postsecondaires. Le tableau 7 indique la répartition des sortants précoces dont les deux parents ou un des parents ont fait des études postsecondaires, ou bien aucun des deux n'en a fait.

Tableau 7 : Études suivies par les parents		
Q117. Quel a été le plus haut niveau de scolarité atteint par votre père (ou homme qui est votre tuteur)?		
Q118. Quel a été le plus haut niveau de scolarité atteint par votre mère (ou femme qui est votre tutrice)?		
Études postsecondaires	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Les deux parents	43 %	31 %
Seule la mère a fait des études postsecondaires	20 %	18 %
Seul le père a fait des études postsecondaires	13 %	15 %
Ni l'un ni l'autre (première génération)	22 %	33 %

Pour avoir plus de détails sur les études des parents des sortants précoces, voir le Tableau 8.

Tableau 8 : Détails sur les études des parents		
Q117. Quel a été le plus haut niveau de scolarité atteint par votre père (ou homme qui est votre tuteur)?		
Q118. Quel a été le plus haut niveau de scolarité atteint par votre mère (ou femme qui est votre tutrice)?		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Niveau d'études postsecondaires le plus élevé (père)		
Fin d'études secondaires ou moins	37 %	44 %
Formation à un métier – école professionnelle ou collège	5 %	6 %
Diplôme ou certificat d'un collège	18 %	20 %
Cours universitaires	3 %	3 %
Certificat ou diplôme de l'université moins élevé qu'un baccalauréat	3 %	3 %
Baccalauréat	19 %	13 %
Premier diplôme professionnel	<1 %	-
Maîtrise	6 %	1 %
Doctorat	1 %	1 %
Diplôme, certificat ou licence d'une association professionnelle	<1 %	-
Autre	<1 %	-
Niveau d'études postsecondaires le plus élevé (mère)		
Fin d'études secondaires ou moins	33 %	45 %
Formation à un métier – école professionnelle ou collège	4 %	5 %
Diplôme ou certificat d'un collège	23 %	19 %
Cours universitaires	3 %	2 %
Certificat ou diplôme de l'université moins élevé qu'un baccalauréat	4 %	7 %
Baccalauréat	20 %	16 %
Premier diplôme professionnel	<1 %	-

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Maîtrise	7 %	1 %
Doctorat	1 %	-
Diplôme, certificat ou licence d'une association professionnelle	<1 %	-
Autre	<1 %	-

3.0 Avant de fréquenter un établissement postsecondaire

Cette section examine de manière générale la décision des sortants précoces de s'inscrire à un établissement postsecondaire, et de manière particulière l'établissement qu'ils ont choisi.

3.1 Études précédentes

On a demandé à tous les sortants précoces comment ils avaient rempli les conditions nécessaires pour terminer leurs études secondaires.

- ▶ Les sortants précoces sont en grande majorité diplômés de l'école secondaire. Les sortants précoces des universités (96 %) sont un peu plus susceptibles (mais pas statistiquement) que les sortants précoces des collèges (89 %) d'avoir terminé leur études à l'école secondaire et d'avoir ainsi obtenu leur diplôme d'études secondaires.
- ▶ Bien des sortants précoces ont suivi une certaine formation postsecondaire avant leur programme actuel. Statistiquement, les sortants précoces des collèges sont plus susceptibles que les sortants précoces des universités d'avoir suivi une formation postsecondaire avant de s'inscrire au programme qu'ils viennent de quitter. De fait, environ un sortant précoce des collèges sur quatre avait suivi une certaine formation postsecondaire, comparé à un sur cinq chez les sortants précoces des universités. Ceci dit, ces deux groupes sont aussi susceptibles l'un que l'autre d'avoir obtenu auparavant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (environ 8 % chaque).
- ▶ Étant donné que les sortants précoces des collèges étaient plus susceptibles d'avoir suivi une certaine formation postsecondaire avant le programme qu'ils viennent de quitter, il n'est pas surprenant qu'ils aient rempli les conditions nécessaires pour terminer leurs études secondaires bien plus tôt que les autres. En moyenne, les sortants précoces des collèges ont rempli les conditions nécessaires pour terminer leurs études secondaires en 2004, tandis que les sortants précoces des universités les ont terminées en 2007. De plus, trois sortants précoces des collèges sur dix ont rempli les conditions nécessaires pour terminer leurs études secondaires en 2004 ou plus tôt, comparé à environ un sur sept sortants précoces des universités.

Veillez vous reporter au tableau 9.

Tableau 9 : Fin des études secondaires		
Q7. Avant de discuter de votre expérience, j'aimerais vous poser quelques questions sur la période précédant le début de votre programme. Avant de vous inscrire à votre programme, quel était le plus haut niveau de scolarité que vous aviez terminé?		
Q8. Avez-vous satisfait aux exigences de l'obtention du diplôme secondaire en terminant vos études secondaires, du diplôme secondaire pour étudiants adultes ou du diplôme GED, c'est-à-dire le diplôme d'éducation générale?		
Q9. Pendant quelle année avez-vous reçu votre diplôme d'études secondaires?		
Q10. Pendant quelle année avez-vous reçu votre diplôme GED?		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Niveau d'études le plus élevé*		
Moins que l'école secondaire	3 %	7 %
École secondaire	82 %	68 %
Quelques cours au collège	2 %	7 %
Quelques cours à l'université	6 %	9 %
Diplôme ou certificat d'un collège	4 %	5 %
Diplôme d'une université	4 %	3 %
Other	<1 %	1 %
Type d'études secondaires		
Diplôme d'une école secondaire	96 %	89 %
Diplôme d'élève adulte	2 %	4 %
Diplôme GED	1 %	4 %
Aucunes études secondaires	1 %	2 %
Année civile où vous avez obtenu votre diplôme d'études secondaires ou votre GED*		
2009 ou plus tard	32 %	18 %
2007 ou 2008	39 %	37 %
2005 ou 2006	14 %	14 %
2004 ou earlier	14 %	31 %
Année moyenne	2007	2004
* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège		

La grande majorité des sortants précoces des universités (88 %) et des collèges (69 %) ⁷ indiquent qu'ils ont obtenu une note globale moyenne de 70 % ou plus au cours de leur dernière année d'études secondaires. Les sortants précoces des universités ont eu des notes plus hautes que les sortants précoces des collèges. De fait, six sortants précoces des universités sur dix indiquent qu'ils ont eu une moyenne de 80 % ou plus à l'école secondaire, par rapport à trois sur dix pour les sortants précoces des collèges, ce qui est le double. Ce qui est encore plus intéressant, c'est que 13 % des sortants précoces des universités affirment avoir eu une moyenne de 90 % ou plus, comparé à 2 % parmi les sortants précoces des collèges. Voir le tableau 10 pour en savoir davantage.

Tableau 10 : Notes obtenues à l'école secondaire*		
Q11. Dans votre dernière année d'études secondaires, quelle était votre moyenne pondérée cumulative en pourcentage?		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 174)	Collège (n=204)
90 % à 100 %	13 %	2 %
80 % à 89 %	46 %	26 %

⁷ Bien que la proportion de sortants précoces des collèges ayant eu une moyenne de 70 % ou plus semble atteindre 70 %, selon le tableau 10, la proportion réelle est de 69 %. La différence est due au fait que les chiffres ont été arrondis.

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

70 % à 79 %	29 %	42 %
60 % à 69 %	4 %	15 %
50 % à 59 %	1 %	2 %
Ne sait pas/pas de réponse	8 %	14 %

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège
 Remarque : On a seulement posé cette question aux sortants précoces qui avaient indiqué qu'ils avaient remplis les exigences fixées pour la fin des études secondaires en recevant un diplôme dans une école secondaire ou un diplôme d'élève adulte.

3.2 Objectifs avant l'inscription

La plupart des sortants précoces semblent avoir eu un objectif clair en ce qui concerne le domaine dans lequel ils voulaient étudier et la profession ou la carrière qu'ils voulaient avoir, avant de s'inscrire à l'université ou au collège. Voir le tableau 11 :

- ▶ Environ sept sortants précoces des universités sur dix déclarent qu'ils savaient dans quel domaine ils voulaient suivre leurs études avant de s'inscrire à l'université.
- ▶ Environ deux sortants précoces des collèges et des universités sur trois avaient une profession ou une carrière en tête avant de s'inscrire.

Tableau 11 : Objectifs avant l'inscription		
Q16. Connaissiez-vous le domaine d'études dans lequel vous aviez l'intention de vous lancer avant de vous inscrire à cette université?		
Q17. Aviez-vous une profession ou un cheminement de carrière précis en vue avant de vous inscrire à l'université ou au collège?		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Savaient dans quel domaine ils voulaient étudier*		
Oui	69 %	n/a
Non	30 %	n/a
Profession ou carrière précise		
Oui	64 %	66 %
Non	36 %	33 %

* Question non posée aux sortants précoces des collèges

Lorsqu'ils étaient à l'école secondaire, la plupart d'entre eux n'ont pas été conseillés en ce qui concerne les programmes postsecondaires qu'ils pourraient suivre ou l'établissement qu'ils pourraient fréquenter. Comme le montre le tableau 12, lorsqu'ils étaient à l'école secondaire :

- ▶ Environ quatre sortants précoces des universités sur dix et trois sortants précoces des collèges sur dix disent qu'on leur a donné des conseils sur le programme qu'ils pourraient suivre à l'université ou au collège.
- ▶ De même, environ quatre sortants précoces des universités sur dix et trois sortants précoces des collèges sur dix disent qu'on leur a donné des conseils sur l'université ou le collège qu'ils pourraient fréquenter.

Tableau 12 : Conseils sur les études postsecondaires	
Q13. Avez-vous reçu des conseils dans l'un ou l'autre des domaines suivants, à votre école secondaire : le programme universitaire ou collégial que vous devriez poursuivre?	
Q14. Avez-vous reçu des conseils dans l'un ou l'autre des domaines suivants, à votre école secondaire : l'université ou le collège que vous devriez fréquenter?	
	Type d'établissement

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Conseils reçus à l'école secondaire sur le programme		
Oui	38 %	28 %
Non	60 %	68 %
Sans objet	1 %	2 %
Conseils reçus à l'école secondaire sur l'université ou le collège		
Oui	40 %	29 %
Non	59 %	68 %
Sans objet	1 %	2 %

Presque la moitié des sortants précoces des universités et quatre sortants précoces des collèges sur dix disent qu'ils ont bénéficié de services d'orientation professionnelle à l'école secondaire. Nous ne connaissons ni la nature ni l'intensité de ces services, mais parmi les sortants précoces des universités comme des collèges, environ six sur dix affirment que ces conseils ont été clairs et utiles pour l'inscription à l'université ou au collège.

Tableau 13 : Orientation professionnelle à l'école secondaire		
Q12. Avez-vous reçu des conseils dans l'un ou l'autre des domaines suivants, à votre école secondaire : orientation professionnelle?		
Q15. L'orientation professionnelle obtenue vous a-t-elle fourni une direction claire relative à votre inscription à l'université ou au collège?		
	Type d'établissement	
	Université (n=1199)	Collège (n=218)
Orientation professionnelle à l'école secondaire		
Oui	46 %	36 %
Non	53 %	62 %
Sans objet	1 %	1 %
Conseils clairs et utiles*		
Oui	60 %	63 %
Non	39 %	34 %

* On n'a posé cette question qu'à ceux qui ont bénéficié de services d'orientation professionnelle à l'école secondaire.

Lorsqu'on étudie les résultats des tableaux 12 et 13, il semble y avoir un fossé entre les conseils reçus à l'école secondaire en ce qui concerne l'orientation professionnelle et les conseils relatifs au programme à suivre à l'université ou au collège. On pourrait s'attendre à ce que les élèves reçoivent des conseils sur ces deux aspects en même temps, mais en fait, la plupart du temps, ces deux types de conseils semblent être fournis séparément. Tandis que 57 % des sortants précoces des universités et 47 % des sortants précoces des collèges ont bénéficié soit de services d'orientation professionnelle, soit de conseils sur les programmes postsecondaires à choisir lorsqu'ils étaient à l'école secondaire, moins de la moitié (27 % et 21 % respectivement) ont bénéficié des deux types de conseils, ce qui montre que, dans bien des cas, ces conseils sont fournis indépendamment les uns des autres.

3.3 Justification du choix d'un établissement

On a présenté huit raisons distinctes aux répondants en leur demandant d'évaluer dans quelle mesure elles ont influencé leur décision de s'inscrire à un établissement postsecondaire en particulier. Le tableau 14 indique les pourcentages de répondants qui affirment que chaque raison a influencé leur décision dans une large mesure.

- ▶ Les sortants précoces des universités ont tendance à indiquer deux facteurs qui ont le plus influencé leur choix d'établissement. Environ la moitié disent que le fait de vouloir fréquenter un établissement de la ville en question (50 %) ou le fait que le programme qui les intéressait était offert dans l'établissement (49 %) ont influencé leur décision dans une large mesure.
- ▶ La raison qui a le plus souvent influencé les sortants précoces des collèges dans une large mesure était que le programme qui les intéressait était offert dans l'établissement. Ceci est beaucoup plus répandu chez les sortants précoces des collèges que des universités. Sept sortants précoces des collèges sur dix (70 %) indiquent que le fait qu'un programme particulier ait été offert a influencé leur choix d'établissement dans une large mesure,

comparé à la moitié environ des sortants précoces des universités (49 %).

- Il y a aussi deux autres facteurs où l'on trouve une différence statistiquement significative entre les sortants précoces des collèges et des universités. Les sortants précoces des collèges (29 %) sont plus susceptibles que les sortants précoces des universités (16 %) de dire que le fait que les critères d'admission de l'établissement étaient moins exigeants les avait influencés dans une large mesure, tandis que les sortants précoces des universités (19 %) sont plus susceptibles que les sortants précoces des collèges (13 %) de dire que le fait que des membres de leur famille ou des amis étaient inscrits à l'établissement les avait influencés dans une large mesure (environ 46 % des sortants précoces ont indiqué que cela les avait influencés dans une certaine mesure ou dans une large mesure).

De manière générale, il y a environ trois facteurs qui ont influencé le choix d'établissement des sortants précoces dans une large mesure.

Tableau 14 : Raisons du choix d'établissement : % de répondants indiquant que les facteurs ci-dessous les ont influencés dans une large mesure

Q19–20, 22–25, & 27–28. Les étudiants choisissent un collège ou une université spécifique pour des raisons diverses. Je vais vous lire une liste de raisons qui auraient pu influencer votre décision de fréquenter le ou l'<nom>. En répondant, veuillez préciser si les raisons données n'ont pas du tout influencé votre choix, ont influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure.

	Type d'établissement	
	Université (n=1199)	Collège (n=218)
Je voulais fréquenter une école de cette ville	50 %	50 %
Le programme qui m'intéressait était offert par cet établissement *	49 %	70 %
La réputation du programme était bonne	39 %	48 %
Le coût de la vie était moins cher	34 %	32 %
L'établissement était situé près de la résidence de ma famille	27 %	24 %
Mes parents, ma famille ou d'autres personnes importantes dans ma vie voulaient que je m'inscrive ici	22 %	23 %
Des membres de ma famille ou mes ami(e)s y étaient inscrit(e)s *	19 %	13 %
Les critères d'admission de cet établissement étaient moins exigeants *	16 %	29 %

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

3.4 Premier choix

Comme le montre le tableau 15, huit sortants précoces des universités et des collèges sur dix indiquent que l'université ou le collège qu'ils fréquentaient était leur premier choix.

Parmi ceux qui fréquentaient un établissement qu'ils n'avaient pas choisi en premier, la plupart affirment que leur premier choix était un établissement du Manitoba, en général l'une des deux principales universités (University of Manitoba et University of Winnipeg) et le plus grand collège (Red River College). La différence importante entre les sortants précoces des universités et des collèges est que 41 % des sortants précoces des universités déclarent qu'ils avaient envisagé de s'inscrire dans un établissement à l'extérieur de la province, comparé à 5 % des sortants précoces des collèges.

Tableau 15 : Si cette université ou ce collège n'était pas votre premier choix

Q29. Cet établissement était-il votre premier choix?

Q30. Quel était votre premier choix?

	Type d'établissement
--	----------------------

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Cet établissement était-il votre premier choix?		
Oui	78 %	81 %
Non	22 %	19 %
Premier choix*	(n=258)	(n=52)**
University of Manitoba	25 %	38 %
University of Winnipeg	15 %	24 %
Red River College	12 %	5 %
Autre établissement du Manitoba	4 %	12 %
Brandon University	3 %	12 %
Collège universitaire de Saint-Boniface	2 %	-
Canadian Mennonite University	1 %	-
Assiniboine College	<1 %	7 %
Établissement de l'extérieur de la province	41 %	5 %
Pas de réponse/n'est pas sûr	3 %	2 %

Remarque : Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. Les colonnes peuvent ne pas donner un total de 100 %.

* Cette question a été posée uniquement à ceux qui ont déclaré que leur établissement n'était pas leur premier choix.

** Attention – échantillon limité

4.0 Expérience vécue pendant les études postsecondaires

Cette section porte sur l'évaluation faite par les sortants précoces en ce qui concerne leurs aptitudes aux études et leur expérience à l'université ou au collège.

4.1 Durée de la participation au programme

La plupart des sortants précoces ont participé à leur programme pendant un an avant de le quitter, mais les sortants précoces des collèges semblent avoir été plus susceptibles que les sortants précoces des universités de quitter leur programme au cours de la première année ou à la fin de celle-ci. Environ la moitié des sortants précoces des universités ont abandonné leur programme après s'y être inscrits en 2009 ou 2010, et environ sept sortants précoces des collèges sur dix ont fait de même. Cette différence peut être due en partie à la longueur des programmes, puisque nombre des étudiants inscrits dans un collège en vue d'obtenir un diplôme ou un certificat auraient été inscrits à un programme d'une durée d'un ou deux ans.

Tableau 16 : Durée de la participation au programme		
<i>Q5. Quelle année correspond à votre inscription au programme?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Une année ou moins	55 %	72 %
Deux ans	25 %	16 %
Trois ans	10 %	8 %
Quatre ans	4 %	2 %
Cinq ans ou plus	5 %	1 %

Par définition, les sortants précoces sont des personnes qui ont quitté leur établissement avant d'avoir terminé leur programme. Cependant, beaucoup d'entre eux, même s'ils n'ont pas terminé leur programme, indiquent qu'ils sont allés jusqu'au bout de l'année scolaire 2009–2010. En d'autres termes, ils ont fait une année d'études avant de décider de ne pas se réinscrire. Comme le montre le tableau 17, les sortants précoces des universités étaient beaucoup plus susceptibles que les sortants précoces des collèges d'aller jusqu'au bout de leur année scolaire 2009–2010. Environ sept sortants précoces des universités sur dix sont allés jusqu'au bout de l'année, ce qui est presque le double du nombre de sortants précoces des collèges (un sur quatre).

Tableau 17 : Sortants précoces ayant été jusqu'au bout de l'année scolaire 2009–2010		
<i>Q2. Avez-vous terminé l'année universitaire 2009-2010?</i>		
<i>Q6. Au cours de l'année scolaire 2009-2010, pendant combien de mois avez-vous assisté aux cours avant de quitter?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Sortants précoces ayant été jusqu'au bout de l'année 2009–2010*		
Oui	70 %	26 %
Mois passés en classe*		
Moins d'un mois	3 %	2 %
1 à 3 mois	8 %	24 %
4 mois	13 %	18 %

5 à 7 mois	10 %	18 %
8 mois ou plus	65 %	36 %
Moyenne	7 months	6 months

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

4.2 Orientation

Comme le montre le tableau 18, plus de huit sortants précoces sur dix, qu'ils aient fréquenté une université ou un collège, ont participé à une séance d'orientation lorsqu'ils ont commencé à fréquenter leur établissement. Comparé au sondage de 2006–2007, ce chiffre est beaucoup plus élevé, tant pour les sortants précoces des universités que pour ceux des collèges. En 2006–2007, 71 % des sortants précoces des universités et 62 % de ceux des collèges ont indiqué qu'ils avaient participé à une séance d'orientation.

Tableau 18: Participation à une séance d'orientation		
<i>Q60. Dans votre établissement, avez-vous assisté à la séance d'orientation?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Ont participé à l'orientation	82 %	85 %
N'ont pas participé	17 %	13 %

En étudiant les résultats en ce qui concerne les sortants précoces qui disent avoir été très satisfaits de certains aspects de l'orientation, on constate que, pour la plupart des aspects analysés, les sortants précoces des collèges sont plus susceptibles que ceux des universités d'avoir été très satisfaits, bien que ces différences ne soient pas statistiquement significatives. Le seul aspect où la différence entre les établissements est négligeable est celui de la transition personnelle et sociale.

En général, pour les sortants précoces, qu'ils aient fréquenté une université ou un collège, l'aspect le plus satisfaisant de l'orientation était de leur avoir donné le sentiment d'être bien accueillis et le moins satisfaisant était ce qui se rapportait à leur transition personnelle et sociale et leur niveau de confiance. Voir le tableau 19.

Table 19 : Satisfaction en ce qui concerne certains aspects de l'orientation : % de sortants précoces qui ont été très satisfaits		
<i>Q61. Quel a été votre niveau de satisfaction de la séance d'orientation?</i>		
<i>Q62, 65–67. Quel a été votre niveau de satisfaction de chacun des aspects suivants de la séance d'orientation?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=981)	Collège (n=185)
Sentiment d'avoir été bien accueilli dans votre établissement	57 %	61 %
L'orientation m'a aidé(e) à comprendre les attentes de l'établissement en matières d'études	37 %	42 %
Orientation (de façon générale)	37 %	44 %
L'orientation m'a aidé(e) pour ce qui est de la transition personnelle et sociale	26 %	25 %
L'orientation a renforcé ma confiance	22 %	29 %

Remarque : Ces questions ont été posées aux sortants précoces qui avaient indiqué qu'ils avaient participé à l'orientation.

4.3 Aptitudes aux études

On a demandé aux sortants précoces d'évaluer leurs aptitudes aux études lorsqu'ils s'étaient inscrits à l'établissement qu'ils ont quitté par la suite. La plupart indiquent que leurs aptitudes étaient bonnes à excellentes pour ce qui est de la communication, mais la moitié seulement affirment la même chose en ce qui concerne les mathématiques. Comme le montre le tableau 20 :

- ▶ Environ trois sortants précoces des universités sur quatre estiment que leurs aptitudes en communication orale étaient bonnes ou excellentes, tandis que deux sortants précoces des collèges sur trois environ affirment la même chose.
- ▶ Environ sept sortants précoces des universités sur dix estiment que leurs aptitudes en communication écrite étaient bonnes ou excellentes, tandis que six sortants précoces des collèges sur dix disent cela.
- ▶ Environ la moitié des sortants précoces des universités et des collèges estiment que leurs aptitudes en mathématiques étaient bonnes ou excellentes.

Tableau 20 : Aptitudes avant l'inscription à l'établissement : % des sortants précoces ayant évalué leurs aptitudes comme étant « bonnes » ou « excellentes »		
<i>Q31–33. Lorsque vous vous êtes d'abord inscrit(e), comment auriez-vous qualifié vos habiletés en...</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Communication orale	73 %	62 %
Communication écrite	69 %	59 %
Mathématiques	50 %	49 %

Le tableau 21 montre que, lorsqu'ils évaluent leurs aptitudes dans ces trois domaines, les sortants précoces ne considèrent pas tous qu'elles étaient bonnes ou excellentes lorsqu'ils ont commencé leurs études dans leur établissement. De fait, environ deux sortants précoces des universités sur trois et trois sortants précoces des collèges sur quatre déclarent que leurs aptitudes dans l'un de ces domaines au moins étaient moyennes ou faibles, ces chiffres comprenant 17 % des sortants précoces des universités et 16 % des sortants précoces des collèges qui déclarent avoir été faibles ou très faibles dans au moins l'un de ces domaines.

Tableau 21 : Autoévaluation de trois aptitudes scolaires		
<i>Q31–33. Lorsque vous vous êtes d'abord inscrit(e), comment auriez-vous qualifié vos habiletés?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Bonnes ou excellentes compétences dans les trois domaines	33 %	26 %
Compétences moyennes dans un domaine au moins, mais pas de compétences faibles ou très faibles	50 %	58 %
Faibles ou très faibles compétences dans un domaine au moins	17 %	16 %

4.4 Cours de rattrapage

En partie à cause de leur autoévaluation des compétences qu'ils possédaient (voir le tableau 20), assez peu de sortants précoces indiquent qu'ils ont suivi des cours de rattrapage dans leur établissement pour améliorer leurs aptitudes en mathématiques, en rédaction ou en lecture. Comme le montre le tableau 22 :

- ▶ Un peu moins d'un sortant précoce des universités et des collèges sur cinq s'était inscrit à un cours de rattrapage en mathématiques, en rédaction ou en lecture dans son établissement. Comparé au sondage de 2006–2007, il y a eu une baisse appréciable du pourcentage de sortants précoces des universités qui ont suivi des cours de rattrapage (29 % chez les sortants précoces de 2006–2007).
- ▶ Rétrospectivement, bien des sortants précoces qui n'ont pas suivi de cours de rattrapage auraient trouvé ce genre de cours utile. Parmi ceux qui n'ont pas suivi ces cours, environ la moitié ont déclaré que cela aurait été utile.
- ▶ Il n'est pas surprenant de constater, étant donné l'autoévaluation de leurs compétences faite par les sortants précoces, que les cours de rattrapage qui leur auraient été le plus profitables étaient les cours de mathématiques. Environ 55 % des sortants précoces des universités et 65 % de ceux des collèges ont cité les cours de rattrapage en mathématiques comme étant des cours qu'ils auraient trouvé utiles. Beaucoup d'entre eux ont aussi affirmé que des cours de rattrapage en rédaction (46 % des sortants précoces des universités et 34 % de ceux des collèges) leur auraient bien servi.

Tableau 22 : Cours de rattrapage		
<i>Q37. Lorsque inscrit(e) dans votre établissement, avez-vous suivi un cours de rattrapage pour vous aider à améliorer vos habiletés en mathématiques, en lecture ou en écriture?</i>		
<i>Q38. Croyez-vous qu'un cours de rattrapage vous aurait été utile?</i>		
<i>Q39 Quel domaine d'études vous aurait intéressé(e)?</i>		
	Type d'établissement	
	Université	Collège
Sortants précoces inscrits à un cours de rattrapage	(n=1 199)	(n=218)
Oui	18 %	17 %
Non	82 %	83 %
Les cours de rattrapage auraient été utiles*	(n=989)	(n=189)
Oui	50 %	49 %
Ce genre de cours aurait été utile dans les domaines suivants : **	(n=497)	(n=95)
Mathématiques	55 %	65 %
Rédaction	46 %	34 %
Lecture	14 %	22 %
Sciences	7 %	2 %
Communication ou expression orale	2 %	-
Autre	3 %	4 %
* On n'a posé cette question qu'aux personnes qui ont dit qu'elles n'avaient pas suivi de cours de rattrapage.		
** On n'a posé cette question qu'aux personnes qui ont dit qu'elles n'avaient pas suivi de cours de rattrapage et que ce genre de cours aurait été utile.		

Le tableau 23 montre l'association entre les compétences des étudiants – selon leur autoévaluation – lorsqu'ils ont commencé leurs études dans leur établissement, et les cours de rattrapage.

- ▶ Plus leurs compétences étaient faibles, selon leur autoévaluation, plus les sortants précoces avaient tendance à suivre des cours de rattrapage. Environ un sortant précoce sur dix, parmi ceux qui avaient déclaré que leurs compétences dans les trois domaines étaient bonnes ou excellentes, ont suivi des cours de rattrapage, par rapport à un sortant précoce sur quatre, parmi ceux qui avaient déclaré qu'elles étaient faibles ou très faibles dans un domaine au moins.
- ▶ De plus, le besoin de cours de rattrapage (parmi les personnes qui n'ont pas suivi) était plus marqué à mesure que les résultats de l'autoévaluation des étudiants en ce qui concerne leurs compétences baissaient. Parmi les sortants précoces qui déclarent avoir eu des compétences bonnes ou excellentes dans les trois domaines, environ un sur trois dit que des cours de rattrapage auraient été utiles, comparé à trois sur quatre parmi les personnes qui déclarent que leurs compétences étaient faibles ou très faibles dans un domaine au moins.

Tableau 23 : Profil des cours de rattrapage selon les compétences autoévaluées		
	Ont suivi des cours de rattrapage % (n=1 417)	Les cours de rattrapage auraient été utiles* % (n=1 178)
Globalement	17 %	50 %
Bon ou excellent dans les trois domaines	11 %	33 %
Moyen dans un domaine au moins	18 %	56 %
Faible ou très faible dans un domaine au moins	25 %	73 %

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

4.5 Objectifs des études

On a demandé aux sortants précoces de dire s'ils étaient d'accord avec certains énoncés sur les objectifs qu'ils avaient pour leurs études postsecondaires. Comme le montre le tableau 24 :

- ▶ La plupart des sortants précoces ont commencé leur programme avec l'intention d'aller jusqu'au bout dans le même établissement. Environ huit sortants précoces des universités sur dix et plus de neuf sortants précoces des collèges sur dix déclarent que leur objectif était d'obtenir un certificat ou un diplôme.
- ▶ Cependant, la plupart sont aussi d'accord pour dire que leur objectif était d'étudier jusqu'à ce qu'ils trouvent un bon emploi à temps plein. Près de deux sortants précoces des universités sur trois et huit sortants précoces des collèges sur dix déclarent que leur objectif était de poursuivre leurs études jusqu'à ce qu'ils puissent obtenir un emploi à temps plein.

L'intention de ces deux énoncés était de faire la distinction entre deux possibilités séparées—étudier jusqu'à la fin du programme choisi ou étudier jusqu'à l'obtention d'un emploi à temps plein—, mais bien des sortants précoces sont d'accord ou tout à fait d'accord avec les deux énoncés. Pour certains,

ces deux objectifs ne sont pas incompatibles. Ils sont plutôt interdépendants : l'obtention d'un bon emploi à temps plein dépend du fait d'avoir été jusqu'au bout du programme choisi. Pour d'autres, l'un des objectifs avait priorité sur l'autre. Par exemple, l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme de l'établissement choisi était leur objectif jusqu'à ce qu'ils obtiennent un bon emploi à temps plein.

Tableau 24 : Objectifs en ce qui concerne les études postsecondaires : % des sortants précoces qui sont d'accord ou tout à fait d'accord'		
<i>Q41-42. Maintenant, j'aimerais vous poser des questions sur le temps que vous avez passé au ou à l' (nom de l'établissement). Je vais vous lire une série d'énoncés. Lorsque je vous les lirai, veuillez me dire si vous êtes tout à fait d'accord, d'accord, si vous n'êtes pas d'accord ou en désaccord, pas d'accord ou pas du tout d'accord. Si un choix ne s'applique pas à vous, dites-le-moi. Le premier énoncé est.....</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Lorsque j'étais inscrit(e) à cette université ou à ce collège, mon but était d'obtenir un certificat ou un diplôme	82 %	95 %
Lorsque j'étais inscrit(e) à cette université ou à ce collège, mon but était d'étudier jusqu'à ce que je puisse trouver un bon emploi à temps plein	63 %	81 %

4.6 Programmes de soutien aux étudiants

Bien que de nombreux sortants précoces semblent connaître l'existence de services qui auraient pu les aider à poursuivre leur programme, ils n'ont pas tous profité de ces services. Environ un sortant précoce sur trois, qu'ils aient fréquenté une université ou un collège, disent qu'on les a encouragés à se prévaloir des services de soutien aux étudiants afin de les aider à poursuivre leur programme. Un peu moins de quatre sur dix, parmi ceux que l'on a encouragés à faire appel à ces services, l'ont fait (ce qui représente environ 11 % des sortants précoces des universités et 13 % des sortants précoces des collèges). Voir le tableau 25.

Tableau 25 : Programmes de soutien aux étudiants		
<i>Q34. Lorsque inscrit(e) au ou à l' (nom de l'établissement), vous a-t-on encouragé(e) à participer à des programmes ou à des initiatives de soutien aux étudiants pour vous aider à poursuivre vos études?</i>		
<i>Q36. Avez-vous participé au programme ou à l'initiative de soutien aux étudiants de l'établissement?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Ont été encouragés à participer à des programmes de soutien aux étudiants		
Oui	31 %	35 %
Non	68 %	63 %
Ont participé à des programmes de soutien aux étudiants*	(n=370)	(n=76)
Oui	35 %	38 %

* Cette question a été posée uniquement à ceux qui avaient dit qu'on les avait encouragés à participer à des programmes de soutien aux étudiants.

Comme le montre le tableau 26, la plupart des sortants précoces qui n'ont pas été encouragés à participer à des programmes de soutien aux étudiants pour les aider à poursuivre leurs études affirment que ce soutien aurait été assez utile. Environ deux sortants précoces des universités et des collèges sur trois pensent que cela leur aurait été utile, y compris 20 % qui estiment que cela aurait été très utile. Par contre, environ un sur trois ne pense pas que cela aurait été utile, et de ce chiffre, 14 % pensent que cela n'aurait pas été utile du tout.

Tableau 26 : Utilité des programmes de soutien aux étudiants	
<i>Q35. Dans quelle mesure croyez-vous qu'un programme ou une initiative de soutien aux étudiants vous aurait été utile?</i>	
	Type d'établissement

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

	Université (n=829)	Collège (n=142)
Très utile	20 %	20 %
Quelque peu utile	43 %	44 %
Pas très utile	20 %	16 %
Pas utile du tout	14 %	14 %
Remarque : Cette question a été posée uniquement à ceux qui avaient dit qu'on <u>ne les avait pas</u> encouragés à participer à des programmes de soutien aux étudiants.		

Lorsqu'on examine les programmes de soutien aux étudiants en fonction de l'autoévaluation des compétences faite par les étudiants :

- ▶ Il semble que les établissements aient pu identifier les étudiants qui avaient des compétences plus faibles dans certains domaines, puisque ceux qui ont évalué leurs propres compétences comme étant moyennes, faibles ou très faibles dans certains domaines étaient plus susceptibles d'avoir été encouragés à participer à des programmes de soutien aux étudiants que ceux qui ont évalué leurs compétences comme étant bonnes ou excellentes. Cependant, cette différence entre les groupes n'est pas statistiquement significative.
- ▶ Parmi ceux qu'on avait encouragés à participer, ceux qui ont évalué leurs compétences comme étant faibles ou très faibles dans un domaine au moins (42 %) étaient légèrement plus susceptibles que ceux qui ont évalué leurs compétences comme étant bonnes ou excellentes dans les trois domaines (33 %) ou ceux qui ont évalué leurs compétences comme étant moyennes dans un domaine au moins (34 %) de participer à ce genre de programme. Cependant, cette différence n'est ni statistiquement ni pratiquement significative.
- ▶ Il semble y avoir une relation entre l'autoévaluation des étudiants et le fait qu'ils estiment que les programmes de soutien aux étudiants auraient pu leur être quelque peu utiles ou très utiles. En effet, la proportion des répondants qui pensent que les programmes de soutien aux étudiants leur auraient été utiles passe de 59 % pour ceux qui estiment que leurs compétences étaient bonnes ou excellentes à 71 % pour ceux qui estiment que leurs compétences étaient faibles ou très faibles dans un domaine au moins. Bien que cette différence soit révélatrice, elle n'est pas statistiquement significative.

Tableau 27 : Profil de la participation aux programmes de soutien aux étudiants en fonction de l'autoévaluation des compétences

	Ont été encouragés à participer % (n=1417)	Ont participé aux programmes de soutien aux étudiants* % (n=446)	Les programmes de soutien ont été très utiles ou quelque peu utiles % (n=971)
Globalement	32 %	35 %	63 %
Bon ou excellent dans les trois domaines	24 %	33 %	59 %
Moyen dans un domaine au moins	35 %	34 %	64 %
Faible ou très faible dans un domaine au moins	36 %	42 %	71 %

* Cette question a été posée uniquement à ceux qui avaient dit qu'on les avait encouragés à participer à des programmes de soutien aux étudiants.

Lorsqu'on étudie les sortants précoces qui ont évalué leurs compétences comme étant faibles ou très faibles dans un domaine au moins, on constate que 54 % estiment que les services de soutien aux étudiants et les cours de rattrapage auraient été utiles. Seuls 13 % de ces sortants précoces ne pensent pas que l'un ou l'autre de ces types de services leur aurait été utile.

4.7 Expérience vécue pendant les études postsecondaires

Cette section porte sur l'avis des sortants précoces sur certains énoncés relatifs à leur expérience au niveau postsecondaire.

4.7.1 Enseignants et enseignement

La plupart des sortants précoces semblent satisfaits de la qualité de leurs enseignants et de l'enseignement.

- ▶ Parmi les sortants précoces des universités et des collèges, environ huit sur dix sont d'accord pour dire que, d'une manière générale, le matériel pédagogique était utile et pertinent. Par contre, environ un sur dix (8 % des sortants précoces des universités et 13 % de ceux des collèges) n'est pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cet énoncé, ce qui indique que ces personnes n'étaient pas satisfaites du matériel pédagogique.
- ▶ Environ trois sortants précoces des universités sur quatre et sept sortants précoces des collèges sont d'accord pour dire que, d'une manière générale, ils étaient satisfaits des enseignants de leur établissement. Par contre, certains (14 % des sortants précoces des universités et 23 % de ceux des collèges) ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord, ce qui indique qu'ils n'étaient pas satisfaits de leurs enseignants.
- ▶ De même, environ sept sur dix sont d'accord pour dire que, d'une manière générale, ils étaient satisfaits de la qualité de l'enseignement dans leurs cours. Par contre, environ un sur six (15 % des sortants précoces des universités et 18 % de ceux des collèges) ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord, ce qui indique qu'ils n'étaient pas satisfaits de la qualité de l'enseignement.

Voir le tableau 28.

	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Dans l'ensemble, le matériel pédagogique était utile et pertinent	81 %	82 %
Dans l'ensemble, j'étais satisfait(e) des professeurs de cette université ou ce collège	75 %	70 %
En général, j'étais satisfait(e) de la qualité de l'enseignement dans mes cours	72 %	71 %

4.7.2 Établissement

Dans l'ensemble, la plupart des sortants précoces se déclarent satisfaits de leur décision de s'inscrire dans leur établissement, de la qualité de l'enseignement et des compétences fondamentales pour réussir que leur programme leur a permis d'acquérir. L'opinion des sortants précoces au sujet de certains énoncés sur leur expérience dans leur établissement figure au tableau 29.

- ▶ Trois sortants précoces des universités sur quatre et huit sortants précoces des collèges sur dix sont d'accord pour dire qu'ils sont satisfaits d'avoir pris la décision de s'inscrire à leur établissement. Ceux qui déclarent que l'établissement en question était leur premier choix (78 %) sont légèrement plus susceptibles d'être d'accord que ceux qui déclarent que cet établissement n'était pas leur premier choix (68 %), bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative. Ceci semble indiquer que les sortants précoces peuvent continuer à avoir des réserves sur leur établissement après le début de leur programme. Environ un sur six (14 % des sortants précoces des universités et 17 % de ceux des collèges) ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cet énoncé.
- ▶ Environ trois sur quatre des sortants précoces des universités et sept sur dix de ceux des collèges sont d'accord pour dire que, d'une manière générale, ils sont satisfaits de la qualité de l'enseignement dans leur établissement. Certains ne sont pas d'accord avec cet énoncé (13 % des sortants précoces des universités et 21 % de ceux des collèges).
- ▶ Environ sept sur dix des sortants précoces des universités et huit sur dix de ceux des collèges sont d'accord pour dire que, lorsqu'ils suivaient des cours dans leur établissement, leur programme leur avait permis d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans leur future carrière. Bien que les pourcentages du tableau 29 n'indiquent pas une grosse différence entre les sortants précoces des universités et ceux des collèges, 29 % de ceux des collèges sont d'accord avec cet énoncé, comparé à 17 % de ceux des universités. Bien que révélatrice, cette différence en pourcentage est juste au-dessous du seuil nécessaire pour être considérée comme statistiquement significative. Environ un sortant précoce sur dix (10 % des sortants précoces des universités et 12 % de ceux des collèges) n'est pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cet énoncé.

Tableau 29 : Satisfaction en ce qui concerne l'établissement : % des répondants qui sont d'accord ou tout à fait d'accord

Q40, 43, & 44. Maintenant, j'aimerais vous poser des questions sur le temps que vous avez passé au ou à l' (nom de l'établissement). Je vais vous lire une série d'énoncés. Lorsque je vous les lirai, veuillez me dire si vous êtes tout à fait d'accord, d'accord, si vous n'êtes pas d'accord ou en désaccord, pas d'accord ou pas du tout d'accord. Si un choix ne s'applique pas à vous, dites-le-moi. Le premier énoncé est...

	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Je suis satisfait(e) de ma décision de fréquenter cette université/ce collège.	75 %	79 %
En général, je suis satisfait(e) de la qualité de l'éducation reçue dans cette université/ce collège.	74 %	70 %

Lorsque j'ai fréquenté cette université ou ce collège, on m'a fourni, dans le cadre de mon programme les habiletés nécessaires à la réussite au sein d'une profession future.	72 %	83 %
---	------	------

4.8 Utilisation des services de l'établissement et niveau de satisfaction

Les sortants précoces font appel à divers services lorsqu'ils fréquentent un établissement d'enseignement. Cependant, à l'exception des services d'aide scolaire, aucun des services n'a été utilisé par la majorité des sortants précoces.

- ▶ Les sortants précoces des universités sont plus nombreux (54 %) que ceux des collèges (28 %) à avoir fait appel aux services d'aide scolaire. Cette différence peut être due au fait que les étudiants inscrits dans un collège commencent directement dans un programme et n'ont donc pas besoin de demander des conseils dans ce domaine.
- ▶ Les sortants précoces des collèges sont plus susceptibles que ceux des universités de déclarer qu'ils ont fait appel à des services de tutorat (26 % par rapport à 16 %), de counselling personnel (17 % par rapport à 9 %), et de reconnaissance des acquis (12 % par rapport à 5 %). Si l'on combine les services de tutorat avec les cours de rattrapage, on constate que 28 % des sortants précoces ont fait appel à l'un au moins de ces deux services, y compris 6 % qui ont fait appel aux deux.
- ▶ Moins d'un sortant précoce sur cinq (17 % des sortants précoces des universités et 15 % de ceux des collèges) a fait appel aux services d'orientation professionnelle.

La majorité des sortants précoces indiquent qu'ils ont fait appel à un de ces services au moins. Environ deux sortants précoces des universités sur trois (64 %) indiquent avoir utilisé au moins un de ces services lorsqu'ils fréquentaient leur établissement d'enseignement, comparé à la moitié environ des sortants précoces des collèges (54 %). Bien que cette différence soit révélatrice, elle n'est pas statistiquement significative. Voir le tableau 30.

Tableau 30 : Utilisation des services		
<i>Q50-54. Veuillez me dire lequel des services suivants vous avez utilisés lorsque vous fréquentez l'établissement.</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Aide scolaire*	54 %	28 %
Orientation professionnelle	17 %	15 %
Tutorat	16 %	26 %
Counselling personnel	9 %	17 %
Reconnaissance des acquis	5 %	12 %
L'un ou plusieurs des services ci-dessus	64 %	54 %

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

En grande majorité, les sortants précoces qui avaient fait appel à chaque service étaient satisfaits. La seule différence évidente est que les sortants précoces des universités sont beaucoup plus susceptibles (92 %) que ceux des collèges (75 %) d'avoir été satisfaits des services de tutorat. Cependant, cette différence n'est pas statistiquement significative. Voir le tableau 31.

Tableau 31 : Satisfaction en ce qui concerne les services: % des répondants qui sont relativement satisfaits ou très satisfaits		
<i>Q55-59. Quel a été votre niveau de satisfaction en ce qui concerne ...</i>		
	Type d'établissement	
	Université	Collège
Tutorat	92 %	75 %
Counselling personnel	89 %	89 %
Reconnaissance des acquis	86 %	85 %
Oriantation professionnelle	86 %	91 %
Aide scolaire	85 %	87 %

Remarque : On n'a posé cette question sur la satisfaction qu'aux sortants précoces qui ont fait appel aux services (voir le tableau 30). En conséquence, le facteur n change pour chaque question et n'est pas indiqué.

5.0 Financement des études postsecondaires

Cette section porte sur la façon dont les sortants précoces ont financé leurs études postsecondaires.

5.1 Sources de financement

Les sortants précoces ont fait appel à diverses sources pour financer leurs études. Le tableau 32 montre les sources de fonds utilisées par les sortants précoces lorsque ceux-ci suivaient des cours dans l'établissement qu'ils ont quitté.

- ▶ Les sortants précoces des universités (70 %) sont plus susceptibles que ceux des collèges (55 %) d'avoir utilisé de l'argent venant de leur épargne personnelle ou de leur revenu d'emploi. Toutefois, les économies personnelles et le revenu d'emploi sont aussi susceptibles d'avoir été la principale source de revenus pour les sortants précoces des collèges (26 %) que pour ceux des universités (29 %).
- ▶ Les sortants précoces des universités sont plus susceptibles que les sortants précoces des collèges d'avoir utilisé de l'argent de leurs parents, de membres de leur famille ou de leur conjoint pour financer leurs études. Presque deux fois plus de sortants précoces des universités (35 %) que de sortants précoces des collèges (19 %) se sont servis principalement de cet argent pour payer leurs études. Il est possible que ceci soit dû à la situation de famille des sortants précoces : beaucoup de sortants précoces des collèges indiquent en effet qu'ils ont des personnes à charge et sont mariés, ce qui signifie qu'ils sont plus âgés et, en conséquence, moins susceptibles de faire appel à leurs parents pour le financement de leurs études.
- ▶ Les sortants précoces des collèges sont plus susceptibles de faire appel à d'autres sources, en particulier les programmes de formation financés par l'assurance emploi, les bourses fédérales, provinciales ou offertes par les établissements, et le revenu d'emploi.

Tableau 32 : Sources de financement		
<i>Q85. Les quelques questions suivantes portent sur l'aide financière que vous auriez reçue pendant votre période d'études à votre établissement. Vous êtes-vous prévalu(e) de n'importe quel des moyens suivants pour financer vos études?</i>		
<i>Q86. De ces sources de financement, laquelle représentait la source de financement principale à vos études?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Sources de financement utilisées		
Épargne personnelle ou revenu d'emploi	70 %	55 %
Argent des parents, de membres de la famille, du conjoint	59 %	35 %
Prêts-étudiants du gouvernement	22 %	19 %
Prêts d'un établissement financier	17 %	19 %
Autres sources	30 %	35 %
Source principale*		
Argent des parents, de membres de la famille, du conjoint	35 %	19 %
Épargne personnelle ou revenu d'emploi	29 %	26 %

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Prêts-étudiants du gouvernement	16 %	13 %
Autres sources	11 %	28 %
Prêts d'un établissement financier	7 %	12 %
* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège Remarque : Les sortants précoces pouvaient choisir plus d'une source de financement. En conséquence, le total des colonnes peut dépasser 100 %.		

5.2 Conséquences d'un prêt-étudiant refusé sur la poursuite des études

Dans l'ensemble, trois sortants précoces des universités et des collèges sur dix ont fait une demande de prêt-étudiant auprès du gouvernement, qu'ils en aient utilisé un pour financer leurs études ou non.

- ▶ Parmi ces personnes, environ une sur quatre affirme que sa demande n'a pas été approuvée.
- ▶ Environ quatre sortants précoces des universités sur dix indiquent que ce rejet les a empêchés de poursuivre leurs études, et environ deux sortants précoces des collèges sur dix disent la même chose. Bien que ces chiffres semblent élevés, ils représentent 3 % de tous les sortants précoces des universités et 1 % de ceux des collèges.

Tableau : Sources de financement		
<i>Q87. Bien que vous n'ayez pas reçu des prêts-étudiants du gouvernement du Canada ou du Manitoba pendant votre période d'études à votre établissement d'enseignement, avez-vous, à n'importe quel temps pendant vos études postsecondaires, fait une demande de prêt?</i>		
<i>Q88. Au cours de votre expérience postsecondaire, vous est-il arrivé de ne pas être approuvé(e) pour un prêt-étudiant du gouvernement après en avoir fait la demande?</i>		
<i>Q89. Le fait de ne pas être approuvé(e) pour un prêt-étudiant du gouvernement vous a-t-il empêché(e) de poursuivre vos études?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
A fait une demande de prêt-étudiant du gouvernement		
Oui	31 %	28 %
La demande de prêt-étudiant du gouvernement n'a pas été approuvée*	(n=372)	(n=62)
Oui	23 %	27 %
Ce rejet a empêché l'étudiant de poursuivre ses études**	(n=85)	(n=17)***
Oui	40 %	18 %

* On n'a posé cette question qu'à ceux qui avaient fait une demande de prêt-étudiant du Canada ou du Manitoba.
 ** On n'a posé cette question qu'à ceux dont la demande de prêt-étudiant du gouvernement n'avait pas été approuvée.
 *** Attention – échantillon très limité

5.3 Remboursement des prêts-étudiants du gouvernement

Parmi ceux qui indiquent avoir utilisé un prêt-étudiant pour financer leurs études, les sortants précoces des universités ont des dettes d'études qui s'élèvent au double de celles des sortants précoces des collèges. En moyenne, les dettes des sortants précoces des universités sous forme de prêts-étudiants du gouvernement s'élèvent à 8 900 \$ environ, comparé à celles des sortants précoces des collèges, qui s'élèvent à 4 450 \$ environ. De fait, 18 % des sortants précoces des universités indiquent qu'ils ont 15 000 \$ ou plus de dettes sous forme de prêts-étudiants, comparé à 4 % des sortants précoces des collèges. Voir le tableau 34.

Tableau 34 : Montant à rembourser pour les prêts-étudiants du gouvernement*		
<i>Q90. Lorsque vous avez quitté votre établissement d'enseignement, quel était le montant des prêts-étudiants du gouvernement qu'il vous restait à rembourser?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=266)	Collège (n=42)**
Aucune dette	5 %	7 %

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

1 \$–4 999 \$	26 %	52 %
5 000 \$–9 999 \$	32 %	24 %
10 000 \$–14 999 \$	11 %	5 %
15 000 \$–19 999 \$	6 %	2 %
20 000 \$ ou plus	12 %	2 %
Dettes moyennes	8 901 \$	4 455 \$
Médiane de la dette	6 000 \$	3 000 \$

* On n'a posé cette question qu'à ceux qui ont utilisé des prêts-étudiants pour financer leurs études.

** Attention – échantillon limité

Remarque : Les chiffres moyens et la médiane incluent ceux qui ont indiqué qu'ils n'avaient pas de dette au moment où ils ont quitté leur établissement.

Parmi ceux qui se sont servis de prêts-étudiants du gouvernement pour financer leurs études, environ deux sortants précoces des universités sur trois ont commencé à les rembourser, tandis que presque tous les sortants précoces des collèges ont commencé à les rembourser.

Bien que les sortants précoces des universités soient moins susceptibles que ceux des collèges d'avoir commencé le remboursement de leurs prêts-étudiants du gouvernement, ils sont plus susceptibles d'avoir eu des difficultés pour ce remboursement. Environ un sortant précoce des universités sur trois indique avoir eu des difficultés, tandis qu'un sortant précoce des collèges sur cinq déclare la même chose.

Ces difficultés accrues sont sans doute dues en partie au fait que les dettes des sortants précoces des universités sous forme de prêts-étudiants du gouvernement sont plus élevées. De fait, les personnes qui ont eu des difficultés à rembourser leurs dettes avaient une dette moyenne de 11 450 \$ lorsqu'ils ont quitté le programme, comparé à 5 950 \$ pour celles qui n'ont pas eu de difficulté.

Tableau 35: Remboursement des prêts-étudiants du gouvernement

Q91. Avez-vous commencé à rembourser vos prêts-étudiants du gouvernement?

Q92. Avez-vous eu de la difficulté à rembourser vos prêts étudiants du gouvernement?

	Type d'établissement	
	Université	Collège
A commencé à rembourser ses prêts-étudiants du gouvernement*	(n=262)	(n=49)***
Oui	65 %	97 %
A eu de la difficulté à rembourser ses prêts-étudiants**	(n=165)	(n=38)***
Oui	34 %	21 %

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

** On n'a posé cette question qu'à ceux qui ont commencé à rembourser leurs prêts-étudiants.

*** Attention – échantillon limité

6.0 Départ

Cette section porte sur les raisons qu'avaient les répondants de quitter leur établissement d'enseignement postsecondaire avant la fin de leurs études.

6.1 Principale raison pour quitter l'établissement

On a demandé aux sortants précoces d'expliquer leurs raisons de quitter l'université ou le collège. Ils ont donné de nombreuses raisons, mais celles-ci peuvent être en général regroupées par thèmes principaux.

- ▶ Les autres possibilités jouent un grand rôle. Ces autres possibilités sont les suivantes : transfert à un autre établissement d'enseignement (10 % des sortants précoces des universités, aucun sortant précoce des collèges), occasion d'emploi (3 % des sortants précoces des universités, 6 % de ceux des collèges), et occasion de voyage (2 % des sortants précoces des universités, aucun sortant précoce des collèges). De fait, le transfert à un autre établissement d'enseignement est la principale raison la plus souvent mentionnée par les sortants précoces des universités pour quitter leur établissement.
- ▶ Certains sortants précoces déclarent qu'ils ont réévalué leurs priorités. Dans cette catégorie, il y a deux différences entre les sortants précoces des universités et ceux des collèges. Les sortants précoces des universités sont plus susceptibles que ceux des collèges de déclarer qu'ils voulaient réévaluer ce qu'ils avaient décidé de faire (9 % contre 2 %), tandis que les sortants précoces des collèges sont plus susceptibles de dire qu'ils avaient changé d'avis sur leur programme d'études (20 % contre 6 %).
- ▶ Bien des sortants précoces donnent comme raison de quitter leur établissement d'enseignement des questions financières, des questions personnelles et des questions liées à leur établissement ou à leur programme. Environ un sortant précoce sur dix indique que la raison principale était financière. Les raisons personnelles comprennent les problèmes de santé, les responsabilités familiales ou simplement le fait d'avoir besoin de s'arrêter un moment. Les raisons liées à l'établissement comprennent le fait que les cours que les étudiants souhaitaient suivre n'étaient pas offerts et les problèmes relatifs aux enseignants. Le fait que les cours ou les programmes désirés n'étaient pas offerts semble être un peu plus répandu parmi les sortants précoces des universités (9 %) que parmi ceux des collèges (1 %). Les problèmes relatifs aux enseignants semblent plus répandus chez les sortants précoces des collèges (7 %) que chez ceux des universités (3 %).
- ▶ Certains sortants précoces disent qu'ils ont quitté leur établissement d'enseignement en raison de difficultés scolaires. Bien qu'il n'y ait que de légères différences entre les raisons individuelles qui figurent au tableau 36, dans l'ensemble, les sortants précoces des collèges (15 %) sont plus de deux fois plus susceptibles que les sortants précoces des universités (6 %) de dire que les difficultés scolaires étaient la raison qui leur avait fait quitter l'établissement d'enseignement.

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Lorsqu'on demande aux sortants précoces s'ils avaient d'autres raisons de quitter leur établissement, la plupart des catégories grossissent, bien qu'aucune des catégories ne grossisse de plus de 5 %. Voir la liste complète des raisons données par les sortants précoces pour avoir quitté leur établissement d'enseignement au tableau 36.

Tableau 36 : Raisons de quitter l'établissement				
Q68. Quelle a été la raison principale de votre départ?				
Q69. Y avait-il d'autres raisons expliquant votre départ de l'université ou du collège?				
	Type d'établissement			
	Université (n=1 199)		Collège (n=218)	
	Raison principale *	Toutes les raisons**	Raison principale *	Toutes les raisons **
Autres possibilités				
Transfert à un autre établissement postsecondaire	10 %	13 %	-	-
Offre d'emploi	3 %	5 %	6 %	9 %
Occasion de voyager	2 %	2 %	-	-
Réévaluation générale				
A décidé de réévaluer ce qu'elle/il voulait faire	9 %	13 %	2 %	3 %
A changé de schéma de carrière	8 %	10 %	6 %	8 %
A changé d'avis sur le programme	6 %	9 %	20 %	23 %
Les études en question ne lui convenaient pas	5 %	9 %	4 %	6 %
Pas de perspectives d'emploi	2 %	3 %	2 %	3 %
Manque de motivation	1 %	2 %	2 %	2 %
Questions financières				
Situation financière	9 %	14 %	9 %	11 %
Ne pouvait pas continuer à travailler et à faire des études en même temps	1 %	2 %	1 %	1 %
Raisons personnelles				
Questions de santé personnelle	5 %	5 %	5 %	6 %
Responsabilités familiales	3 %	4 %	6 %	8 %
Avait besoin de s'arrêter un moment	3 %	5 %	1 %	2 %
Raisons personnelles non précisées	2 %	3 %	4 %	5 %
A déménagé	2 %	2 %	1 %	1 %
Le lieu où était situé l'établissement représentait un problème	2 %	5 %	-	1 %
Problèmes de santé parmi les membres de la famille	1 %	2 %	3 %	3 %
Se sentait isolé(e) et seul(e), avait l'impression de ne pas pouvoir s'intégrer	<1 %	1 %	1 %	1 %
Des personnes importantes essayaient de la/le persuader de quitter l'établissement	<1 %	<1 %	-	-
Raisons liées à l'établissement ou au programme				
Cours ou programme souhaité non offert	9 %	11 %	1 %	2 %
Problèmes relatifs aux enseignants	3 %	7 %	7 %	12 %
A terminé les cours préalables nécessaires	3 %	3 %	1 %	1 %
Problèmes relatifs à l'inscription ou aux crédits nécessaires	2 %	3 %	1 %	1 %
Enseignement de mauvaise qualité	1 %	1 %	1 %	3 %
Difficultés scolaires				
Mauvaises notes	3 %	5 %	7 %	10 %
A été invité(e) à se retirer pour des raisons scolaires	2 %	3 %	5 %	5 %
Problèmes relatifs à la charge de travail	1 %	2 %	3 %	6 %

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Autre	3 %	6 %	4 %	7 %
N'est pas certain(e)	<1 %	1 %	-	-
Remarque : Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. En conséquence, le total des colonnes peut dépasser 100 %.				
* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège				
** « Toutes les raisons » signifie toutes les raisons mentionnées, y compris les raisons principales et les autres.				

6.2 Autres raisons possibles

Lorsqu'on a demandé aux sortants précoces d'expliquer eux-mêmes les raisons qui les avaient poussés à quitter l'université ou le collège, on leur a aussi demandé d'évaluer un certain nombre de raisons possibles. Comme le montre le tableau 37, les raisons données par les sortants précoces des universités sont différentes de celles qui ont été données par les sortants précoces des collèges.

- ▶ Parmi les sortants précoces des universités, ce qui a le plus influencé leur décision de quitter leur établissement d'enseignement était le fait qu'ils voulaient s'inscrire à un autre établissement. Parmi les sortants précoces des collèges, ceci était beaucoup plus rare (un sur dix environ indique que cette raison a influencé sa décision dans une certaine mesure au moins).
- ▶ Presque la moitié des sortants précoces des universités indiquent que le fait qu'ils aient constaté que le programme auquel ils étaient inscrits ne leur convenait pas a influencé leur décision de quitter l'établissement dans une certaine mesure au moins. Dans le cas des sortants précoces des collèges, cette même constatation (56 %) était la raison la plus répandue.
- ▶ Bien que ceci ne soit pas statistiquement significatif, les sortants précoces des collèges (27 %) sont plus susceptibles que les sortants précoces des universités (15 %) d'affirmer que leurs responsabilités familiales ont influencé leur décision dans une certaine mesure ou dans une large mesure. Ceci n'est pas surprenant puisque les sortants précoces des collèges sont plus susceptibles d'avoir des dépendants que ceux des universités.

Tableau 37 : Influences sur la décision de quitter l'établissement sans finir le programme : % de sortants précoces ayant répondu « dans une certaine mesure » ou « dans une large mesure »		
<i>Q71-75 & 77-79. Je vais vous lire une liste de raisons que les étudiants donnent parfois pour expliquer leur départ de l'université ou du collège. J'aimerais que vous m'indiquiez si elles ont influencé votre décision de quitter. Après la lecture de chaque raison, veuillez m'indiquer si elle s'applique à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou si elle ne s'applique pas du tout à votre situation.</i>		
Raison	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Voulait s'inscrire à un autre établissement ou s'y faire transférer*	47 %	12 %
Le programme ne lui convenait pas	45 %	56 %
Avait un emploi et ne pouvait pas continuer à travailler et à étudier en même temps	23 %	21 %
Se sentait isolé(e) et seul(e), avait l'impression de ne pas s'intégrer à l'université/au collège	17 %	15 %
Responsabilités familiales	15 %	27 %
N'avait pas assez d'argent pour payer son loyer et acheter de quoi manger	15 %	17 %
Offre d'emploi	14 %	19 %
Problèmes de santé	13 %	15 %

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

Parmi les sortants précoces des universités, il y a quelques différences en ce qui concerne le temps passé au sein du programme et les raisons ayant influencé la décision prise, mais aucune de ces différences n'est suffisante pour être statistiquement significative.⁸ Dans tous les cas, plus les sortants précoces sont restés longtemps au sein de leur programme :

- ▶ moins ils sont susceptibles de dire que le fait que le programme ne leur convenait pas les avait influencés dans une certaine mesure ou dans une large mesure;
- ▶ plus ils sont susceptibles de dire que le fait de ne pas pouvoir continuer à travailler et à faire des études en même temps les avait influencés dans une certaine mesure ou dans une large mesure.
- ▶ plus ils sont susceptibles de dire que des problèmes de santé les avaient influencés dans une certaine mesure ou dans une large mesure.

Tableau 38 : Influences sur la décision de quitter l'établissement, en fonction du temps passé au sein du programme (sortants précoces des universités)			
	% influencés dans une certaine ou une large mesure		
	(n=1 199)		
	Le programme ne me convenait pas	Je ne pouvais pas continuer à travailler tout en étudiant	Problèmes de santé
Globalement	45 %	23 %	13 %
Années passées au sein du programme			
Un an ou moins	49 %	18 %	11 %
Deux ans	40 %	27 %	15 %
Trois ans ou plus	36 %	29 %	18 %

Si l'on examine uniquement les réponses des sortants précoces qui déclarent que certaines raisons les ont influencés dans une large mesure, le fait de vouloir s'inscrire à un établissement différent ou s'y faire transférer et le fait d'avoir constaté que le programme ne leur convenait pas dominant. La première raison est plus répandue parmi les sortants précoces des universités (35 %) et la deuxième est plus répandue parmi les sortants précoces des collèges (39 %). Le tableau 39 montre aussi que les principales raisons de quitter un programme avant la fin sont variées et que ces influences sont souvent individuelles et dues aux circonstances.

⁸ Parmi les sortants précoces du sondage de 2006–2007, il y avait des différences importantes en fonction du temps passé dans l'établissement et des facteurs qui avaient le plus influencé leur décision de partir. En 2006–2007, cette analyse avait été faite auprès de tous les sortants précoces, mais étant donné que la grande majorité des sortants précoces des collèges quittent leur programme au cours de la première année, pour le sondage de 2009–2010, cette analyse a été limitée aux sortants précoces des universités. On a examiné les différences en fonction du nombre d'année au sein du programme pour ce qui est des sortants précoces des collèges en 2009–2010, mais il n'y avait aucune différence pratique ou statistique.

Tableau 39 : Influences sur la décision de quitter le programme avant la fin : % des sortants ayant indiqué que les raisons ci-dessous les avaient influencés dans une large mesure

Q71-75 et 77-79 Je vais vous lire une liste de raisons que les étudiants donnent parfois pour expliquer leur départ de l'université ou du collège. J'aimerais que vous m'indiquiez si elles ont influencé votre décision de quitter. Après la lecture de chaque raison, veuillez m'indiquer si elle s'applique à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou si elle ne s'applique pas du tout à votre situation.

Raison	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Voulait s'inscrire à un autre établissement ou s'y faire transférer*	35 %	6 %
Le programme ne lui convenait pas	24 %	39 %
Avait un emploi et ne pouvait pas continuer à travailler et à étudier en même temps	9 %	10 %
Responsabilités familiales	8 %	14 %
N'avait pas assez d'argent pour payer son loyer et acheter de quoi manger	7 %	7 %
Offre d'emploi	7 %	10 %
Problèmes de santé	7 %	9 %
Se sentait isolé(e) et seul(e), avait l'impression de ne pas s'intégrer à l'université/au collège	5 %	4 %

* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège

Pour sept sortants précoces sur dix environ, au moins une des raisons figurant au tableau 39 a eu une grande influence sur leur décision. En fait, dans le cas de bien des sortants précoces (25 % de ceux des universités et 20 % de ceux des collèges), deux de ces raisons ou plus ont eu une grande influence sur leur décision. Par contre, trois sur dix indiquent qu'aucune de ces raisons n'a eu une grande influence, ce qui suggère que d'autres circonstances non analysées ont eu une grande influence ou que beaucoup de facteurs – qui n'avaient pas une influence importante individuellement – se sont ajoutés les uns aux autres et ont poussé les étudiants à partir. Voir le tableau 40.

Tableau 40 : Nombre de raisons ayant influencé les sortants précoces dans une large mesure

Q71-75 & 77-79. Je vais vous lire une liste de raisons que les étudiants donnent parfois pour expliquer leur départ de l'université ou du collège. J'aimerais que vous m'indiquiez si elles ont influencé votre décision de quitter. Après la lecture de chaque raison, veuillez m'indiquer si elle s'applique à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou si elle ne s'applique pas du tout à votre situation.

	Type d'établissement	
	Université (n=1199)	Collège (n=218)
Aucune	31 %	30 %
Une	44 %	51 %
Deux	19 %	12 %
Trois	5 %	6 %
Quatre	1 %	2 %
Cinq ou plus	<1 %	-

6.3 Exigences de la vie et attentes en matière d'études

Le tableau 41 montre que :

- ▶ presque tous les sortants précoces, quel que soit le type d'établissement fréquenté, déclarent qu'ils comprenaient les attentes de leur établissement d'enseignement en matière d'études.
- ▶ environ six sortants précoces des universités et des collèges sur dix indiquent qu'en général, leurs notes correspondaient à ce à quoi ils s'attendaient. Ceci signifie donc qu'environ quatre sur dix ont eu des notes auxquelles ils ne s'attendaient pas (il est possible, cependant, que certains aient eu des notes plus élevées que ce à quoi ils s'attendaient).
- ▶ Un sortant précoce des universités sur cinq et un sortant précoce des collèges sur trois indiquent aussi que leur programme était trop exigeant. Même si cette différence est révélatrice, elle est juste au-dessous du seuil qui permettrait de dire qu'elle est statistiquement significative.

On a examiné les résultats du tableau 41 en fonction des années passées par les étudiants des universités et des collèges au sein de leur programme et on n'a trouvé aucune différence pratique ou statistique, ce qui signifie que ceux qui ont quitté leur établissement d'enseignement au cours ou à la fin de leur première année n'étaient pas plus susceptibles que les autres de ne pas comprendre les attentes scolaires de l'établissement, d'obtenir des notes auxquelles ils ne s'attendaient pas ou de trouver leur programme trop exigeant.

Tableau 41 : Exigences de la vie et attentes en matière d'études		
<i>Q81. Maintenant, je vous demanderais de songer à votre expérience scolaire au ou à l' <nom de l'établissement>. Avez-vous compris les attentes scolaires de l'université ou du collège?</i>		
<i>Q82. Étant donné tous les facteurs qui influencent sur votre vie, avez-vous trouvé que le programme était trop exigeant?</i>		
<i>Q84. En général, vos notes correspondaient-elles à vos attentes?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Comprenait les attentes scolaires	93 %	93 %
A obtenu des notes auxquelles il ou elle s'attendait	58 %	63 %
Le programme était trop exigeant	20 %	36 %

6.4 Intention de revenir

Environ la moitié des sortants précoces des universités et six sur dix de ceux des collèges déclarent que, quand ils ont pris la décision de quitter leur établissement d'enseignement, ils avaient l'intention d'y retourner plus tard.

Tableau 42 : Intention de revenir		
<i>Q70. Lorsque vous avez pris votre décision de quitter votre établissement d'enseignement, avez-vous prévu de retourner à une date ultérieure?</i>		
	Type d'établissement	
	Université	Collège

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

	(n=1 199)	(n=218)
Oui	51 %	57 %
Non	35 %	31 %
Pas certain(e)	13 %	12 %

7.0 Activités entreprises depuis le départ

Cette section porte sur ce qu'ont fait les sortants précoces depuis qu'ils ont quitté l'établissement postsecondaire auquel ils étaient inscrits.

7.1 Poursuite d'études postsecondaires

Bien des sortants précoces qui ont quitté un établissement d'enseignement ont en fait poursuivi leurs études postsecondaires. On a demandé aux sortants précoces si, depuis qu'ils avaient quitté leur université ou leur collège, ils avaient fréquenté un autre établissement postsecondaire, ou s'ils en fréquentaient un à l'heure actuelle.

- ▶ Environ la moitié des sortants précoces des universités indiquent que, depuis qu'ils ont quitté leur établissement, ils ont fréquenté ou fréquentent en ce moment un autre établissement postsecondaire. Pour les sortants précoces des collèges, ce chiffre est de un sur quatre.
- ▶ Parmi les sortants précoces qui indiquent qu'ils ont fréquenté ou fréquentent actuellement un autre établissement postsecondaire, une grande partie se sont inscrits au Red River College (30 %).
- ▶ Beaucoup de sortants précoces des collèges se sont inscrits à l'université – University of Winnipeg le plus souvent (23 %) ou University of Manitoba (13 %) – mais ils sont plus nombreux à s'être inscrits à un autre type d'établissement postsecondaire du Manitoba (50 %). Ces autres établissements sont notamment des petits collèges de Winnipeg, comme Herzing College, Robertson College et Winnipeg Technical College.
- ▶ Pour la plupart, la transition entre le premier établissement et le suivant a pris du temps : environ neuf sortants précoces sur dix ont repris leurs études trois mois ou plus après avoir quitté le premier établissement. Cependant, les sortants précoces des universités ont tendance à avoir recommencé un peu plus tôt; en effet, presque la moitié (49 %) ont repris trois ou quatre mois après avoir quitté leur université, tandis que 71 % des sortants précoces des collèges ont repris cinq mois ou plus après avoir quitté leur collège. Ceci peut être lié au fait que les sortants précoces des universités sont plus susceptibles d'avoir été jusqu'au bout de leur année d'études 2009–2010 et d'avoir été prêts à reprendre d'autres études en septembre 2010.
- ▶ La plupart des sortants précoces affirment que le programme auquel ils se sont inscrits dans leur nouvel établissement postsecondaire est différent du programme qu'ils suivaient précédemment.

Les résultats complets figurent au tableau 43.

Tableau 43 : Études postsecondaires depuis le départ		
Q93. Depuis avoir quitté l'université ou le collège, avez-vous fréquenté ou fréquentez-vous actuellement un autre établissement postsecondaire?		
Q94. Quel établissement avez-vous fréquenté ou fréquentez-vous actuellement?		
Q95. Environ combien de mois se sont écoulés après avoir quitté votre établissement avant de commencer vos études au nouvel établissement postsecondaire?		
Q96. À quel programme vous êtes-vous inscrit(e) dans votre nouvel établissement postsecondaire		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
A suivi des études postsecondaires depuis son départ de l'établissement*		
Oui	47 %	22 %
Établissement	(n=560)	(n=48)**
Red River College	30 %	4 %
University of Manitoba	17 %	13 %
University of Winnipeg	10 %	23 %
Assiniboine College	6 %	2 %
Brandon University	5 %	4 %
Collège de Saint-Boniface	1 %	-
Canadian Mennonite University	1 %	-
University College of the North	1 %	2 %
Autre établissement du Manitoba	18 %	50 %
Établissement en dehors du Manitoba	18 %	13 %
Combien de mois après le départ?*		
2 mois ou moins	9 %	10 %
3 ou 4 mois	49 %	17 %
5 mois ou plus	41 %	71 %
Type de programme		
Même programme que le précédent	13 %	4 %
Assez semblable au programme précédent	25 %	25 %
Différent du programme précédent	61 %	71 %
Remarque : Les répondants pouvaient citer plus d'un établissement qu'ils avaient fréquenté après leur départ. En conséquence, le total des colonnes ne donnera pas nécessairement 100 %.		
* Différence statistiquement significative entre l'université et le collège		
** Attention, échantillon limité.		

Le tableau 44 indique les établissements que les sortants précoces ont fréquentés ou fréquentent depuis qu'ils ont quitté une certaine université ou un certain collège. Étant donné que ce sondage a été mené après l'année scolaire 2010-2011, il faut noter que certains étudiants semblent s'être réinscrits à leur établissement d'enseignement pour l'année 2011-2012. Par exemple, 4 % des sortants précoces de l'University of Manitoba indiquent qu'ils fréquentent à l'heure actuelle, ou ont fréquenté plus tôt cette même université.

Certains échantillons représentés dans ce tableau sont très limités (c.-à-d., $n < 10$); il faut donc être prudent en interprétant les résultats.

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Tableau 44 : Établissement fréquenté depuis le départ, par établissement quitté											
Établissement fréquenté depuis le départ	Établissement précédent										
	U of M (n=304)	U of W (n=142)	BU (n=66)	RRC (n=36)*	CMU (n=25)*	ACC (n=10)*	Providence (n=9)*	UCN (n=8)*	St-Boniface (n=5)*	Booth (n=2)*	Steinbach (n=1)*
Red River College	36 %	35 %	5 %	-	-	20 %	-	12 %	20 %	50 %	-
University of Winnipeg	15 %	2 %	3 %	25 %	28 %	10 %	11 %	12 %	-	-	-
Brandon University	5 %	5 %	2 %	25 %	-	20 %	11 %	4 %	-	50 %	-
University of Manitoba	4 %	32 %	24 %	38 %	11 %	10 %	33 %	52 %	60 %	-	-
Assiniboine College	3 %	1 %	32 %	-	-	10 %	11 %	-	-	-	-
Winnipeg Technical College	3 %	1 %	-	-	22 %	-	-	4 %	-	-	-
Herzing College	2 %	1 %	-	-	6 %	-	-	-	-	-	-
Robertson College	2 %	1 %	2 %	-	-	-	-	-	-	-	-
Criti-Care Paramedic	2 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Canadian Mennonite University	<1 %	1 %	2 %	-	-	-	-	-	-	-	-
Université de Saint-Boniface	1 %	1 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-
University College of the North	1 %	1 %	6 %	-	3 %	-	11 %	-	-	-	-
Booth University College	1 %	1 %	-	-	-	-	22 %	-	-	-	-
Autre établissement au Manitoba	14 %	6 %	17 %	13 %	31 %	20 %	-	-	-	-	-
Établissement en dehors du Manitoba	20 %	14 %	21 %	-	11 %	20 %	11 %	24 %	-	-	100 %
Ne sait pas/Pas de réponse	-	1 %	-	-	-	-	-	-	20 %	-	-

Remarque : Le total des colonnes peut ne pas donner 100 % car les chiffres ont été arrondis.
* Attention, échantillons limités

7.1.1 Poursuite des études postsecondaires par sous-groupes

Tout d'abord, lorsqu'on examine les différences entre les groupes classés selon un profil démographique pour vérifier quels groupes sont plus susceptibles de s'être réinscrits à un établissement postsecondaire depuis leur départ du premier établissement, on constate que les femmes, les personnes non autochtones, les sortants précoces les plus jeunes, ceux qui sont célibataires, ceux qui n'ont pas de personne à charge, ceux dont le revenu est faible et ceux dont les deux parents ont suivi des études postsecondaires sont les plus susceptibles de poursuivre leurs études postsecondaires. Il faut noter que ces différences ne sont pas toutes statistiquement significatives.

Bien qu'il puisse sembler surprenant que les sortants précoces ayant un revenu faible aient poursuivi leurs études depuis qu'ils ont quitté leur établissement, ceci est probablement dû au fait que beaucoup d'entre eux étaient en train de faire des études ou venaient juste de terminer au moment du sondage et qu'ils n'avaient sans doute pas d'emploi professionnel à temps plein.

Tableau 45 : Profil démographique des sortants précoces ayant poursuivi des études postsecondaires depuis leur départ	
	Ont poursuivi des études postsecondaires depuis leur départ % (n=1 417)
Globalement	43 %
Sexe	
Femme	49 %
Homme	35 %
Autochtone	
Oui	27 %
Non	45 %
Âge*	
18-19 ans	54 %
20 ans	48 %
21 ans	43 %
22-23 ans	40 %
24 ans et plus	32 %
Situation de famille	
Célibataire	46 %
Marié(e), en union de fait ou vivant avec un(e) partenaire	27 %
Séparé(e), divorcé(e), veuve ou veuf	25 %
Personnes à charge*	
Oui	46 %
Non	54 %
Revenu*	
Moins de 30 000 \$	48 %
Plus de 30 000 \$	27 %
Études suivies par les parents	
Les deux parents ont fait des études postsecondaires	51 %
Un parent a fait des études postsecondaires	40 %
Ni l'un ni l'autre n'a fait d'études postsecondaires	34 %

* Indique une différence statistiquement significative entre les groupes.

Le tableau 46 indique certains facteurs relatifs à l'éducation des sortants précoces et le lien entre ces facteurs et le fait que ces personnes poursuivent ou non des études postsecondaires après avoir quitté le premier établissement. Ces résultats montrent que les sortants précoces qui ont poursuivi des études ailleurs après leur départ avaient terminé plus récemment l'école secondaire (ce qui est conforme aux résultats par âge qui figurent au tableau 45), avaient eu des notes plus élevées que les autres pendant leur dernière année d'études secondaires, étaient plus susceptibles d'avoir été jusqu'au bout de l'année scolaire 2009-2010, n'étaient pas inscrits à l'établissement qui représentait leur premier choix, étaient moins susceptibles de penser que les cours de rattrapage auraient été utiles et étaient moins susceptibles de retourner à leur établissement. Seule la différence relative au premier choix d'établissement n'était pas statistiquement significative, tout en étant révélatrice.

Il est intéressant de noter que 29 % de ceux qui ont déclaré vouloir revenir à leur établissement ont suivi des études postsecondaire ailleurs, ce qui pourrait indiquer qu'ils ont changé d'avis pour une raison quelconque, ou qu'ils ont toujours l'intention de retourner à leur établissement, même après avoir fréquenté un autre établissement.

Tableau 46 : Profil éducationnel des sortants précoces ayant poursuivi des études postsecondaires depuis leur départ	
	Ont poursuivi des études postsecondaires depuis leur départ % (n=1 417)
Globalement	43 %
Année de fin d'études secondaires/test de connaissances générales	
2009 ou plus tard	50 %
2007 ou 2008	45 %
2005 ou 2006	41 %
2004 ou plus tôt	29 %
Notes obtenues à l'école secondaire*	
80 % ou plus	51 %
70 % à 79 %	37 %
Moins de 70 %	26 %
A été jusqu'au bout de l'année scolaire 2009-2010*	
Oui	49 %
Non	33 %
L'établissement représentait son premier choix	
Oui	40 %
Non	52 %
Des cours de rattrapage auraient été utiles*	
Oui	42 %
Non	56 %
Avaient l'intention de retourner à l'établissement*	
Oui	29 %
Non	64 %

* Indique une différence statistiquement significative entre les groupes.

Le tableau 47 porte sur la proportion de sortants précoces qui ont poursuivi des études postsecondaires ailleurs, en fonction des huit facteurs testés afin de déterminer leur influence sur les raisons qui ont poussé les étudiants à partir avant d'avoir terminé leurs études.

- ▶ Il n'est pas surprenant que ceux qui ont déclaré que le fait de vouloir s'inscrire à un autre établissement ou s'y faire transférer avait eu une grande influence sur leur décision de quitter leur établissement aient été plus susceptibles de poursuivre leurs études postsecondaires. De fait, 85 % de ceux qui ont déclaré que cette raison les avait influencés dans une large mesure ont poursuivi leurs études postsecondaires depuis leur départ de l'établissement en question.
- ▶ Ceux qui ont déclaré que leur décision avait été influencée par leurs responsabilités familiales étaient moins susceptibles d'avoir poursuivi leurs études postsecondaires depuis leur départ, ce qui correspond à la différence importante qui figure au tableau 45 en ce qui concerne les étudiants qui avaient des personnes à charge.
- ▶ Ceux qui ont déclaré que le fait de ne pas avoir assez d'argent pour payer le loyer et acheter de quoi manger, et le fait d'avoir eu une offre d'emploi avaient influencé leur décision de quitter leur programme étaient moins susceptibles d'avoir poursuivi des études postsecondaires depuis leur départ. Bien que la différence ne soit pas statistiquement significative, le fait de ne pas avoir pu continuer à travailler tout en faisant des études semblent aussi avoir une influence sur la décision des sortants précoces de poursuivre des études postsecondaires ou de ne pas le faire (plus cette raison a influencé leur décision de quitter leur programme, moins ils étaient susceptibles de poursuivre des études postsecondaires après leur départ).
- ▶ Le fait d'avoir constaté que le programme ne leur convenait pas, de se sentir isolé(e) et seul(e) et d'avoir des problèmes de santé n'a pas de lien statistique avec la décision des sortants précoces de poursuivre des études postsecondaires ailleurs ou de ne pas le faire.

Tableau 47 : Profil des sortants précoces ayant poursuivi des études postsecondaires depuis leur départ, en fonction des raisons les ayant poussés à quitter leur établissement	
	Ont poursuivi des études postsecondaires depuis leur départ % (n=1 417)
Globalement	43 %
Voulait s'inscrire à un autre établissement ou s'y faire transférer*	
Dans une large mesure	85 %
Dans une certaine mesure	55 %
Dans une moindre mesure	43 %
Pas du tout	18 %
Le programme ne lui convenait pas	
Dans une large mesure	50 %
Dans une certaine mesure	43 %
Dans une moindre mesure	42 %
Pas du tout	39 %
Ne pouvait pas continuer à travailler tout en faisant des études	
Dans une large mesure	19 %
Dans une certaine mesure	29 %
Dans une moindre mesure	25 %
Pas du tout	50 %
Se sentait isolé(e) et seul(e), avait l'impression de ne pas s'intégrer	
Dans une large mesure	41 %
Dans une certaine mesure	40 %
Dans une moindre mesure	41 %
Pas du tout	44 %
Responsabilités familiales*	
Dans une large mesure	18 %
Dans une certaine mesure	27 %
Dans une moindre mesure	37 %
Pas du tout	48 %
N'avait pas assez d'argent pour payer le loyer et acheter de quoi manger*	
Dans une large mesure	17 %
Dans une certaine mesure	27 %
Dans une moindre mesure	35 %
Pas du tout	47 %
Offre d'emploi*	
Dans une large mesure	23 %
Dans une certaine mesure	26 %
Dans une moindre mesure	40 %
Pas du tout	46 %
Problèmes de santé	
Dans une large mesure	25 %
Dans une certaine mesure	41 %
Dans une moindre mesure	38 %
Pas du tout	45 %

* Indique une différence statistiquement significative entre les groupes.

7.2 Emploi après le départ

Presque tous les sortants précoces ont eu un emploi rémunéré dans les trois mois qui ont suivi leur départ de l'université ou du collège. S'ils ne travaillaient pas, ils cherchaient un emploi.

- ▶ Dans les trois mois qui suivaient leur départ, environ neuf sortants précoces des universités sur dix et huit sortants précoces des collèges sur dix indiquent qu'ils avaient un emploi rémunéré, tandis que la moitié des sortants précoces des universités et des collèges cherchaient du travail.
- ▶ Parmi ceux qui avaient un emploi rémunéré dans les trois mois qui suivaient leur départ, environ sept sur dix des sortants précoces des universités et trois sur quatre de ceux des collèges travaillaient à temps plein, c'est-à-dire 25 heures ou plus.
- ▶ La différence entre ceux qui indiquent qu'ils cherchaient du travail et ceux qui disent qu'ils avaient un emploi rémunéré peut s'expliquer par le fait que beaucoup de sortants précoces n'ont peut-être pas eu à chercher du travail, car ils travaillaient déjà tout en étudiant, ou avaient trouvé un emploi alors qu'ils étaient encore étudiants et que donc, au moment de leur départ, ils n'ont pas eu à chercher du travail.

Tableau 48 : Situation de travail dans les trois mois qui suivent le départ		
<i>Q97. Dans les trois premiers mois suivant votre départ de l'université ou du collège, avez-vous occupé un poste salarié?</i>		
<i>Q98. Dans les trois premiers mois suivant votre départ de l'université ou du collège, vous êtes-vous cherché un emploi?</i>		
<i>Q105. Vous avez mentionné avoir travaillé dans les trois premiers mois suivant votre départ de l'université ou du collège. S'agissait-il d'un emploi à temps plein ou à temps partiel?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Cherchait du travail	50 %	52 %
Avait un emploi rémunéré	87 %	80 %
Type de travail	(n=1 040)	(n=174)
Temps plein (25 heures ou plus)	69 %	75 %
Temps partiel (moins de 25 heures)	31 %	25 %
Remarque : On n'a posé la question sur le type de travail qu'aux sortants précoces qui ont indiqué qu'ils avaient un emploi rémunéré.		

7.3 Activités actuelles

À l'heure actuelle, les sortants précoces sont le plus souvent en train de travailler ou de faire des études. Voir le tableau 49.

- ▶ Le travail reste l'activité la plus répandue : le nombre de sortants précoces qui ont un emploi rémunéré à l'heure actuelle est juste légèrement moins élevé qu'au cours des trois mois qui ont suivi leur départ de l'université ou du collège. Environ trois sur quatre des sortants précoces des universités et huit sur dix de ceux des collèges déclarent que leur activité principale est leur emploi rémunéré. De plus, environ un sortant précoce des universités sur vingt et un sortant précoce des collèges sur dix indiquent qu'ils cherchent du travail.
- ▶ Les activités liées aux études sont aussi très répandues : en effet, un sur trois des sortants précoces des universités et un sur quatre de ceux des collèges disent qu'ils attendent de commencer leurs cours. Les sortants précoces des universités sont aussi plus susceptibles de déclarer qu'ils fréquentent actuellement un autre établissement. Environ un sortant précoce des universités sur cinq fréquente un autre établissement, comparé à un sur vingt des sortants précoces des collèges. Ceci n'est pas surprenant puisque les sortants précoces des universités sont deux fois plus susceptibles que les sortants précoces des collèges de dire qu'ils avaient fréquenté ou fréquentaient un autre établissement d'enseignement depuis qu'ils avaient quitté leur programme (voir le tableau 43).

Tableau 49 : Activité principale		
<i>Q106. Quelle est votre activité principale à l'heure actuelle?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
A un emploi rémunéré	75 %	79 %
Attend de commencer les cours	34 %	25 %
Fréquente un autre établissement	20 %	5 %
Voyage	9 %	6 %
S'occupe d'un membre de la famille	5 %	12 %
Cherche du travail	5 %	9 %
Se remet d'une maladie	2 %	1 %
Attend de commencer un emploi	2 %	1 %
Fait du sport ou de l'athlétisme	1 %	-
Fait du bénévolat	<1 %	-
Autre	3 %	1 %

Remarque : Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. En conséquence, les colonnes peuvent ne pas donner un total de 100 %.

7.3.1 Emploi actuel

Parmi les sortants précoces qui disent que leur principale activité est leur travail rémunéré, environ sept sur dix des sortants précoces des universités et huit sur dix de ceux des collèges travaillent à temps plein. Voir le tableau 50.

Tableau 50 : Situation de travail actuelle		
<i>Q108. S'agit-il d'un poste à temps plein ou à temps partiel (moins de 25 heures par semaine)?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=900)	Collège (n=172)
Temps plein	73 %	80 %
Temps partiel	26 %	19 %
Remarque : On a posé cette question aux sortants précoces qui ont déclaré que leur activité principale était leur travail rémunéré.		

Comme le montre le tableau 51, les secteurs dans lesquels les sortants précoces travaillent (selon la Matrice de la classification nationale des professions 2006) sont très semblable par type d'établissement.⁹

- ▶ Le secteur d'emploi le plus répandu est celui de la vente et des services, qui compte plus de quatre sur dix des sortants précoces des universités ou des collèges qui travaillent. Ce secteur comprend les deux emplois les plus répandus, tant chez les sortants précoces des universités que chez ceux des collèges : vendeur et commis-vendeur de commerce de détail (16 % des sortants précoces de l'université et 13 % de ceux des collèges) et certains emplois de restauration et des services alimentaires (8 % des sortants précoces des universités et 8 % de ceux des collèges).
- ▶ Lorsqu'on examine les codes à trois chiffres de la Classification nationale des professions, la différence ne dépasse pas 3 % entre les sortants précoces des universités et ceux des collèges.

Tableau 51 : Secteurs industriels dans lesquels travaillent les sortants précoces (Niveau à un chiffre de la Classification nationale des professions)		
<i>Q107. Dans quel genre de commerce, d'industrie ou de service, travaillez-vous (ou travaillerez-vous)?</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=912)	Collège (n=174)
Vente et services	44 %	43 %
Affaires, finances et administration	12 %	13 %
Métiers, transport et machinerie, et emplois connexes	11 %	17 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10 %	6 %
Santé	9 %	10 %
Arts, culture, sports et loisirs	7 %	2 %
Secteur primaire	5 %	5 %

⁹ Ressources humaines et développement social Canada. (2006). Matrice de la classification nationale des professions. Consultée sur le site : <http://www30.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2006/pdf/Matrice.pdf>

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	3 %	5 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	2 %	3 %
Autre	1 %	-
Remarque : Les sortants précoces pouvaient donner plus d'une réponse. En conséquence les colonnes donnent un total de plus de 100 %.		
Remarque : On a posé cette question aux sortants précoces qui ont déclaré que leur activité principale était leur travail rémunéré ou qu'ils attendaient de commencer un emploi.		

Comme le montre le tableau 52, les sortants précoces des collèges ont généralement des salaires annuels bruts plus élevés que les sortants précoces des universités.

- ▶ La majorité des sortants précoces indiquent que leur salaire annuel est de 30 000 \$ ou moins. Cependant, environ trois sur quatre des sortants précoces des universités déclarent que leur salaire annuel est inférieur à 30 000 \$, comparé à près de six sur dix des sortants précoces des collèges.
- ▶ Tandis qu'un sur cinq des sortants précoces des collèges déclare avoir un salaire annuel brut de 40 000 \$ ou plus, seul un sur dix des sortants précoces des universités indique la même chose.

Ces différences sont sans doute dues à un certain nombre de facteurs, notamment le fait que les sortants précoces des universités sont plus susceptibles d'être en train de poursuivre des études et d'avoir un emploi à temps partiel que les sortants précoces des collèges. De plus, il semble que les sortants précoces des collèges sont plus âgés et il est possible qu'ils aient eu une plus longue expérience dans le monde du travail, ce qui justifie un salaire plus élevé.

Tableau 52 : Revenu actuel*		
Q119. Et dernièrement, votre revenu brut annuel et actuel est-il plus de 30 000 \$ ou moins?		
Q120. Et le montant serait...		
Q121. Et le montant serait...		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Moins de 5 000 \$	10 %	6 %
5 000 \$ à 10 000 \$	17 %	8 %
10 000 \$ à 15 000 \$	18 %	11 %
15 000 \$ à 20 000 \$	13 %	11 %
20 000 \$ à 25 000 \$	9 %	9 %
25 000 \$ à 30 000 \$	6 %	10 %
30 000 \$ à 35 000 \$	7 %	13 %
35 000 \$ à 40 000 \$	4 %	8 %
40 000 \$ à 45 000 \$	2 %	5 %
45 000 \$ à 50 000 \$	1 %	3 %
50 000 \$ à 55 000 \$	1 %	2 %
Plus de \$55 000 \$	3 %	6 %

* Indique une différence statistiquement significative entre l'université et le collège.

Le tableau 53 montre que le secteur dans lequel travaillent les sortants précoces peut aussi avoir une influence sur leur revenu. Environ un sur quatre des sortants précoces qui travaillent dans le secteur des métiers, du transport, de la machinerie et des emplois connexes indique que son salaire annuel brut s'élève à 40 000 \$ ou plus, tandis qu'environ un sur cinq des sortants précoces qui travaillent dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés et dans le secteur primaire indique la même chose.

Par contre, seul un sur vingt des sortants précoces qui travaillent dans le secteur de la vente et des services indique qu'il ou elle gagne un salaire de 40 000 \$ ou plus, ce qui est intéressant puisque ce secteur est celui dans lequel les sortants précoces des universités et des collèges sont particulièrement susceptibles de travailler.

Le tableau 53 montre la proportion des sortants précoces dans chacun des secteurs du niveau à un chiffre de la Classification nationale des professions qui ont un salaire annuel brut de 40 000 \$ ou plus.

Tableau 53 : Industrie par salaire annuel brut	
	% des sortants précoces qui ont un salaire annuel brut de 40 000 \$ ou plus
Métiers, transport et machinerie, et emplois connexes	25 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	21 %
Secteur primaire	20 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	14 %
Affaires, finances et administration	14 %
Santé	10 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8 %
Arts, culture, sports et loisirs	8 %
Vente et services	5 %

8.0 Niveau de satisfaction en ce qui concerne la décision de quitter l'établissement d'enseignement

Pour résumer, on a demandé aux sortants précoces dans quelle mesure ils étaient satisfaits de leur décision de quitter leur établissement. La majorité d'entre eux, que ce soit ceux qui fréquentaient une université (83 %) ou ceux qui fréquentaient un collège (64 %), affirment être au moins quelque peu satisfaits de leur décision de quitter leur établissement au moment où ils l'ont fait.

Globalement, les sortants précoces des universités sont beaucoup plus satisfaits de leur décision que les sortants précoces des collèges.

- ▶ Presque la moitié des sortants précoces des universités sont très satisfaits de leur décision, comparé à un sur trois parmi les sortants précoces des collèges.
- ▶ Par contre, environ un sur vingt des sortants précoces des universités n'est pas du tout satisfait de sa décision, comparé à près de un sur cinq des sortants précoces des collèges.

Tableau 54 : Satisfaction en ce qui concerne la décision de quitter l'établissement*		
<i>Q104. Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction de votre décision d'avoir quitté l'établissement au moment que vous l'avez quitté? En êtes-vous...</i>		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Très satisfait(e)	48 %	32 %
Quelque peu satisfait(e)	35 %	32 %
Pas très satisfait(e)	10 %	19 %
Pas du tout satisfait(e)	6 %	17 %
* Indique une différence statistiquement significative entre les sortants précoces des universités et ceux des collèges.		

Le tableau 55 examine le rapport entre certains facteurs et le niveau de satisfaction des sortants précoces en ce qui concerne leur décision de quitter leur établissement d'enseignement. Les résultats montrent des tendances non convergentes par type d'établissement.

- ▶ Les sortants précoces qui se sont inscrits à un autre établissement depuis leur départ sont les plus susceptibles d'être satisfaits. De fait, ils sont deux fois plus susceptibles de dire qu'ils sont très satisfaits de leur décision de quitter leur établissement que ceux qui ne se sont pas inscrits ailleurs. Ceci s'applique aussi bien aux sortants précoces des universités qu'à ceux des collèges.
- ▶ Plus les sortants précoces des universités ont eu des notes élevées au cours de leur dernière année d'école secondaire, plus ils sont susceptibles de dire qu'ils sont très satisfaits de leur décision : en effet 53 % de ceux qui ont eu une note de 80 % ou plus sont très satisfaits, comparé à 34 % de ceux qui ont eu une note de 60 % ou moins. Parmi les sortants précoces des collèges, les notes du secondaire ne semblent pas avoir de rapport avec le niveau de satisfaction.
- ▶ Les sortants précoces des universités qui ont été jusqu'au bout de leur année 2009–2010 (52 %) semblent plus satisfaits de leur décision de quitter leur établissement que ceux qui

n'ont pas été jusqu'au bout de l'année (40 %). Parmi les sortants précoces des collèges, il n'y a pratiquement aucun lien entre le niveau de satisfaction et le fait d'avoir été jusqu'au bout de l'année ou non.

- ▶ Bien qu'il y ait un rapport entre les notes obtenues à l'école secondaire et le niveau de satisfaction chez les sortants précoces des universités, les notes qu'ils ont obtenues lorsqu'ils fréquentaient l'établissement postsecondaire n'ont aucun rapport avec leur niveau de satisfaction. Celui-ci est le même, que les étudiants aient eu les notes auxquelles ils s'attendaient ou pas. Ceci s'applique aux sortants précoces des universités et des collèges.
- ▶ Que l'établissement qu'ils ont quitté ait été leur premier choix ou non, les sortants précoces ont un niveau de satisfaction pratiquement égal en ce qui concerne leur décision.
- ▶ Parmi les sortants précoces des universités, ceux qui n'ont pas trouvé leur programme trop exigeant (51 %) sont plus susceptibles que ceux qui ont trouvé leur programme exigeant (38 %) d'être très satisfaits de leur décision de quitter l'établissement. Ceci est inattendu, puisque les exigences du programme sont censées avoir influencé la décision des sortants précoces. Cependant, parmi les sortants précoces des collèges, le rapport est évident (bien qu'il ne soit pas statistiquement significatif), puisque ceux qui ont trouvé leur programme trop exigeant (44 %) sont plus susceptibles que ceux qui ne l'ont pas trouvé trop exigeant (26 %) d'être très satisfaits de leur décision de quitter l'établissement.
- ▶ Ceux qui ont l'intention de retourner à leur établissement sont beaucoup moins susceptibles d'être très satisfaits de leur décision que ceux qui n'ont pas l'intention d'y retourner. Ceci s'applique aux sortants précoces des universités comme des collèges.

Tableau 55 : Profil de ceux qui sont très satisfaits de leur décision de quitter l'établissement		
	Type d'établissement	
	Université (n=1 199)	Collège (n=218)
Globalement	48 %	32 %
Inscrit à un autre établissement		
Oui	60 %	50 %
Non	38 %	27 %
Notes obtenues au secondaire		
80 % ou plus	53 %	32 %
70 % à 79 %	41 %	36 %
Moins de 70 %	34 %	24 %
A été jusqu'au bout de l'année 2009–2010		
Oui	52 %	30 %
Non	40 %	33 %
A obtenu les notes attendues		
Oui	49 %	30 %
Non	48 %	35 %
L'établissement était son premier choix		
Oui	47 %	31 %
Non	53 %	36 %
Le programme était trop exigeant		
Oui	38 %	44 %
Non	51 %	26 %

Conseil de l'enseignement postsecondaire
Sondage sur l'abandon scolaire en 2009-2010 – 10 février 2012

A l'intention de revenir à l'établissement		
Oui	37 %	22 %
Non	65 %	55 %
Remarque : Les pourcentages en caractères gras indiquent une différence statistiquement significative entre les groupes au sein du type d'établissement.		

9.0 Conclusion

Lorsqu'on passe en revue les caractéristiques des sortants précoces, il ne semble pas y avoir quoi que ce soit de particulier chez ces personnes qui permette de prédire qu'elles quitteraient leur programme avant la fin. Bien des sortants précoces font partie de la première génération de leur famille à faire des études postsecondaires, mais ces types de personnes représentent une minorité des sortants précoces. La grande majorité ont terminé leurs études secondaires et beaucoup ont eu d'autres expériences au niveau postsecondaire. La grande majorité des sortants précoces disent aussi avoir eu des notes acceptables à l'école secondaire et beaucoup d'entre eux indiquent qu'ils ont eu d'excellentes moyennes au cours de leur dernière année à l'école secondaire. La plupart ont commencé leur programme postsecondaire en sachant dans quel domaine ils voulaient étudier et avec un cheminement de carrière particulier en tête. La grande majorité d'entre eux étaient inscrits à l'établissement qui représentait leur premier choix au moment où ils l'ont quitté. Tout ceci suggère qu'il est difficile d'identifier les futurs sortants précoces lorsqu'ils s'inscrivent à leur programme. De fait, sans faire de recherches supplémentaires, il semble y avoir très peu de différences entre ces étudiants et ceux qui vont jusqu'au bout de leur programme.

L'expérience qu'ils ont eue au sein de leur programme semble positive : la plupart disent avoir été satisfaits de leurs enseignants, de l'enseignement, de la qualité globale de l'éducation dans l'établissement et de leur décision de fréquenter l'établissement. De plus, la plupart déclarent que le programme qu'ils suivaient leur permettait d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans leur future carrière. Ainsi, la plupart des sortants précoces ont eu une expérience positive dans l'établissement qu'ils ont quitté. Encore une fois, étant donné ces résultats, peu de choses les distinguent des autres étudiants.

Globalement, bien des facteurs semblent jouer un rôle dans la décision des étudiants de quitter leur établissement avant la fin de leur programme. Certaines raisons sont plus répandues que d'autres, mais aucune raison unique n'explique pourquoi la majorité de ces étudiants décident de partir. La décision est souvent individuelle et dépend des circonstances. Ceci dit, les facteurs qui semblent entrer en jeu diffèrent selon que les sortants précoces étaient à l'université ou au collège.

- ▶ Le plus souvent, les sortants précoces des universités ont tendance à être influencés par des occasions externes. Nombre de ces étudiants ont quitté leur établissement pour poursuivre des études ailleurs, la plupart passant de l'université à un collège. Ceci indique non seulement qu'ils souhaitaient changer de programme, mais aussi que ce qu'ils voulaient, ce n'était pas d'abandonner leurs études postsecondaires, mais d'abandonner le programme ou l'établissement qu'ils avaient choisi à l'origine. Ainsi, ces personnes sont des sortants précoces parce qu'elles ont quitté un établissement postsecondaire particulier, mais pas parce qu'elles ont quitté le système d'enseignement postsecondaire.
- ▶ Les sortants précoces des collèges ont tendance à quitter leur programme parce qu'ils découvrent que celui-ci ne leur convient pas. Le fait de décider que leur programme ne

leur convient pas peut signifier différentes choses. Le programme peut être plus difficile que prévu et ils estiment ne pas pouvoir arriver à faire ce qu'il faut. Ou alors, le programme ne les intéresse pas vraiment et ils découvrent que le domaine en question est différent de ce qu'ils pensaient. Ou encore, leurs plans de carrière changent à mesure qu'ils en apprennent davantage sur les carrières et les possibilités de leur programme d'études. Les facteurs personnels semblent jouer un plus grand rôle dans la décision des sortants précoces des collèges que des universités. En particulier, le fait que les sortants précoces des collèges soient plus susceptibles que ceux des universités d'être mariés et d'avoir des personnes à charge peut entraîner des pressions externes et rendre difficile la poursuite des études.

Lorsqu'ils prennent la décision de quitter leur établissement d'enseignement, les sortants précoces arrêtent de suivre leurs cours à différents moments. Les sortants précoces des collèges semblent s'arrêter plus tôt que les sortants précoces des universités et sont plus susceptibles de ne pas aller jusqu'au bout de l'année scolaire. Encore une fois, la nature des programmes d'études collégiales peut jouer un rôle pour ce qui est du moment où les étudiants cessent d'aller aux cours. Étant donné que les sortants précoces des collèges ont tendance à quitter leur établissement parce qu'ils réévaluent leur programme d'études, ils n'ont pas vraiment de raison de terminer l'année scolaire, puisqu'ils n'ont pas l'intention de travailler dans le secteur en question. En d'autres termes, ils ne voient sans doute pas l'utilité de continuer à acquérir des compétences et des connaissances dans un domaine qui n'est pas celui dans lequel ils veulent travailler. Par contre, il se peut que les sortants précoces des universités décident d'aller jusqu'au bout de leur année parce qu'ils ne réévaluent pas nécessairement leur programme, mais ils remettent en question leurs études à l'université ou l'établissement lui-même. Le fait qu'il soit plus facile pour les sortants précoces de terminer leur année parce qu'il est plus simple d'abandonner des cours à l'université qu'au collège peut aussi entrer en jeu. Ceci permet aux sortants précoces des universités de terminer leur année en ne gardant que les cours qu'ils veulent.

La difficulté des études postsecondaires choisies par les sortants précoces ne semble pas jouer un rôle essentiel dans leur décision de quitter leur programme. Presque tous les sortants précoces, quel que soit le type d'établissement, disent qu'ils ont compris les attentes scolaires de leur établissement. Ceci indique qu'ils savaient à quoi s'attendre et n'ont pas été surpris par les normes de leur établissement en ce qui concerne les études. De fait, beaucoup d'entre eux déclarent qu'ils ont obtenu les notes auxquelles ils s'attendaient et peu mentionnent leurs notes ou leur réussite scolaire comme raison principale ou secondaire de leur décision de quitter leur programme.

Les questions financières ne semblent pas non plus jouer un rôle important dans la décision des sortants précoces de quitter leur programme. Certains mentionnent cette raison, mais elle semble éclipsée par des facteurs liés au programme d'études des sortants précoces et des problèmes personnels (qui peuvent avoir quelque chose à voir avec les finances). Il ne semble pas que les sortants précoces aient plus de difficultés financières que les personnes qui font des études postsecondaires en général.

Bien que le départ des étudiants avant la fin de leur programme d'études puisse sembler être problématique, nombre de ces sortants précoces ne regrettent pas leur décision. En effet, la grande majorité des sortants précoces des universités et des collèges affirment être satisfaits de

leur décision de quitter leur programme. La satisfaction est plus marquée parmi ceux qui se sont inscrits à un autre établissement postsecondaire, ce qui indique que le programme ou l'établissement précédents n'étaient peut-être pas adaptés à leurs besoins. De manière générale, au moins la moitié des sortants précoces ont fait des choses positives après leur départ, soit en poursuivant leurs études ailleurs, soit en trouvant un emploi, soit simplement en réévaluant leurs aspirations en matière d'études ou de carrière. Il ne semble pas nécessaire d'intervenir ou de faire des changements au niveau des établissements ou de leur politique pour ces étudiants, car il ne serait peut-être pas dans l'intérêt de ceux-ci de terminer leur programme.

De plus, il y a un grand groupe de sortants précoces (plus de quatre sur dix) qui poursuivent leurs études postsecondaires ailleurs après avoir quitté leur établissement. Ceux qui poursuivent leurs études dans la province représentent un moindre problème du point de vue économique que ceux qui quittent leur établissement et ne poursuivent pas leurs études. Ceux qui décident de poursuivre leurs études ailleurs sont généralement jeunes et semblent quitter leur établissement parce qu'ils ne sont pas satisfaits de leur programme, tandis que ceux qui ne continuent pas leurs études sont plus âgés et s'arrêtent pour des raisons personnelles, comme des problèmes financiers, des responsabilités familiales ou un emploi.

Ceci dit, il y a un groupe important de sortants précoces pour qui il aurait été bénéfique de terminer leur programme.

- ▶ Il semble que seuls certains sortants précoces aient suivi des cours de rattrapage, alors que ces cours sont considérés comme utiles par bien plus d'entre eux. Il est probable que la plupart des établissements postsecondaires offrent des cours de rattrapage; la question est peut-être de sensibiliser davantage les élèves à l'existence de ces cours et à leur utilité. Les cours de rattrapage en mathématiques et en rédaction semblent être les plus utiles, puisque ce sont là les domaines où les sortants précoces sont le plus faibles, selon leur autoévaluation, et ceux qu'ils suggèrent le plus souvent pour ce genre de cours.
- ▶ Il peut aussi être bon de renforcer la communication relative à l'établissement et aux programmes. Comme nous l'avons vu, beaucoup de sortants précoces semblent partir parce que leur programme ou leur établissement ne sont pas adaptés à leurs objectifs en matière d'études ou de carrière. Il est possible que les étudiants aient besoin de plus de renseignements sur les programmes ou leur établissement afin de déterminer si ceux-ci leur conviennent. Ce sondage ne portait pas sur les renseignements dont ont besoin les sortants précoces, mais on peut penser qu'il serait à l'avantage des étudiants d'avoir plus de détails sur les cours, la façon dont leur programme se déroulera, ou les carrières ou perspectives qui existent à la fin de leur programme. Ils pourraient aussi avoir besoin de plus de renseignements sur leur établissement, puisqu'ils sont nombreux à poursuivre des études connexes dans d'autres établissements après leur départ, ce qui indique qu'ils remettent en question sur leur établissement et non leur programme.
- ▶ Il serait à l'avantage du Manitoba d'adopter une méthode pour identifier les étudiants qui quittent un établissement avant la fin de leur programme afin de poursuivre leurs études postsecondaires dans un autre établissement de la province. Un tel système (un numéro d'étudiant commun ou un autre outil) aiderait la Province et les établissements à mieux comprendre la vraie nature des sortants précoces et à déterminer quelle proportion d'entre

eux ne reviennent jamais au sein du système d'enseignement postsecondaire du Manitoba. Étant donné que les sortants précoces représentent une perte, non seulement pour ces personnes elles-mêmes, mais pour le Manitoba dans son ensemble, il semble important de mieux comprendre l'ampleur réelle du problème. Ce sondage indique que bien des sortants précoces reprennent des études, mais pas dans l'établissement d'origine, et la perte n'est peut-être pas aussi importante que le suggère le nombre de personnes classées chaque année dans la catégorie des sortants précoces.

Annexe A – Questionnaire

INTR1:

INTR1. Bonjour, Mon nom est _____ et j'appelle de PRA Inc., au nom de l'Université de Saint-Boniface (USB)... ..pourrais-je parler à <fname> <lname>

Oui –C'est moi. / Il/elle arrive, un moment s.v.p. 1
LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE/À LA MAISON - RAPPELEZ..... 2 => /INT01
La personne n'habite plus à cette adresse ou n'est plus à ce numéro 3 => SCR_B
REFUS – METTEZ FIN À L'ÉCHANGE 9 => /INT01

SCR_A:

SCR_A. Nous menons une étude pour le Conseil de l'enseignement postsecondaire, une direction du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation du Manitoba, avec des étudiants qui ont abandonné leurs études avant l'obtention d'un diplôme de premier cycle au <dumml> qu'ils fréquentaient au cours de l'année académique 2009-2010. Il se peut que votre départ ait été prévu ou non, ou que vous soyez retourné aux études ou que vous comptiez reprendre vos études à moment donné en retournant à cet établissement ou ailleurs. Le but du sondage est d'obtenir des renseignements sur votre expérience et de déterminer si l'université ou le collège pourrait effectuer des changements pour améliorer l'expérience scolaire des étudiants actuels et futurs.

PROCÉDEZ 1
REFUS/ METTEZ FIN À L'ÉCHANGE 0 => /INT01

INTR2:

INTR2. Il faudra entre 15 et 20 minutes pour terminer le questionnaire. Me permettez-vous de procéder maintenant?

PROCÉDEZ 1
Non – CHOISISSEZ UN AUTRE TEMPS OU UNE AUTRE DATE 2 => /INT01
METTEZ FIN À L'ÉCHANGE / PLANIFIEZ DE RAPPELER PLUS TARD..... 9 => /INT01

INTR3:

INTR3. Avant de commencer, j'aimerais vous assurer que la participation est volontaire et vous dire que vous pouvez mettre fin à votre participation au sondage n'importe quand. Le caractère confidentiel de vos réponses sera entièrement respecté et on ne dévoilera aucunement votre identité puisque vos réponses seront catégorisées en groupes en y incluant toutes les autres réponses. Aucun renseignement individuel ne sera divulgué même si on fera part de vos réponses au ou à l' <score> et même s'il y aura un lien entre les réponses et certains renseignements de votre dossier d'étudiant. Tous les renseignements personnels sont protégés aux termes de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP). Si vous avez des questions sur le sondage pour lesquelles je ne peux vous fournir de réponse, je vous donnerai le nom et les coordonnées d'une personne qui se sera heureuse de vous en parler.

Oui - PROCÉDEZ 1 D => Q1
REFUS - METTRE FIN À L'ÉCHANGE 9 => /INT01

SCR_B:

SCR_B. Nous effectuons un sondage auprès de personnes ayant étudié à l'université. Est-ce que vous avez le numéro de téléphone pour rejoindre <fname>? (MESSAGE INCITATIF : Nous aimerions parler à <fname> de son expérience à l'université.)

OUI, nouveau numéro - ENREGISTRER SUR LE PROCHAIN ÉCRAN 1
Pas de nouveau numéro 0 => /TERM
LA PERSONNE A MIS FIN À L'ÉCHANGE 9 => /INT01

Q1 :

Q1. Pour commencer, j'aimerais vous poser quelques questions sur vos antécédents. Étiez-vous inscrit(e) au ou à l' <code> à n'importe quel temps entre septembre 2009 et avril 2010?

Oui	1	
Non	0	=> /TERM
Ne sait pas.....	8	=> /TERM
Pas de réponse	9	=> /TERM

Q2 :

Q2. Avez-vous terminé l'année universitaire 2009 - 2010?

Oui	1	
Non	0	
Ne sait pas.....	8	
Pas de réponse	9	

Q3 :

Q3. Êtes-vous retourné(e) vous inscrire à l'année universitaire 2010-2010?

Oui	1	=> /TERM
Non	0	
Ne sait pas.....	8	=> /TERM
Pas de réponse	9	=> /TERM

Q4 :

Q4. Avez-vous reçu votre diplôme pendant l'année scolaire 2009-2010?

Oui	1	=> /TERM
Non	0	
Ne sait pas.....	8	=> /TERM
Pas de réponse	9	=> /TERM

Q5 :

Q5. Quelle année correspond à votre inscription au programme du ou de l' <code >?

\$R 1975 2011

Ne sait pas.....	8888
Pas de réponse	9999

Q6 :

Q6. Au cours de l'année scolaire 2009 - 2010, pendant combien de mois avez-vous assisté aux cours avant de quitter?

\$R 1 12

Moins d'un mois	00
Ne sait pas.....	88
Pas de réponse	99

Q7:

Q7. Avant de discuter de votre expérience au ou à l' <scode>, j'aimerais vous poser quelques questions sur la période précédant le début de votre programme au ou à l'<scode>. Avant de vous inscrire à votre programme, quel était le plus haut niveau de scolarité que vous aviez terminé?

Aucun	01	
Élémentaire.....	02	
Certains cours secondaires.....	03	
Études secondaires terminées	04	
Certains cours collégiaux.....	05	
Certains cours universitaires.....	06	
Obtention d'un diplôme et d'un certificat collégial	07	
Obtention d'un diplôme ou d'un grade universitaire	08	
Autre (veuillez préciser)	66	O
Incertain(e)	88	X
Aucune réponse	99	X

Q8 :

Q8. Avez-vous satisfait aux exigences de l'obtention du diplôme secondaire en terminant vos études secondaires, du diplôme secondaire pour étudiants adultes ou du diplôme GED, c'est-à-dire le diplôme d'éducation générale?

Diplôme d'études secondaires.....	1	
Diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes.....	2	
Diplôme d'éducation générale.....	3	
Aucunes études secondaires	4	
Incertain(e)	8	
Aucune réponse	9	

Q9 :

Q9. Pendant quelle année avez-vous reçu votre diplôme d'études secondaires?

\$R 1975 2011

=> +1 if NOT Q8=1,2

Incertain(e)	8888	
Aucune réponse	9999	

Q10 :

Q10. Pendant quelle année avez-vous reçu votre diplôme GED?

\$R 1975 2011

=> +1 Si la réponse est NON Q8=3

Incertain(e)	8888	
Aucune réponse	9999	

Q11 :

Q11. Dans votre dernière année d'études secondaires, quelle était votre moyenne pondérée cumulative en pourcentage?

=> +1	
if NOT Q8=1,2	
90 % to 100 %	01
80 % to 89 %	02
70 % to 79 %	03
60 % to 69 %	04
55 % to 59 %	05
50 % to 54 %	06
De moins de 50 %	07
Incertain(e)	88
Aucune réponse	99

Q12 :

Q12. Avez-vous reçu des conseils dans l'un ou l'autre des domaines suivants, à votre école secondaire... Orientation professionnelle?

Oui	1
Non	0
Ne s'applique pas	7
Incertain(e)	8
Aucune réponse	9

Q13 :

Q13. ...Le programme universitaire ou collégial que vous devriez poursuivre? (MESSAGE INCITATIF : Avez vous reçu des conseils dans ce domaine à votre école secondaire?)

Oui	1
Non	0
Ne s'applique pas	7
Incertain(e)	8
Aucune réponse	9

Q14 :

Q14. ...L'université ou le collège que vous devriez fréquenter? (MESSAGE INCITATIF : Avez vous reçu des conseils sur le sujet à votre école secondaire?)

Oui	1
Non	0
Ne s'applique pas	7
Incertain(e)	8
Aucune réponse	9

Q15 :

Q15. L'orientation professionnelle obtenue vous a-t-elle fourni une direction claire relative à votre inscription à <dumm1>?

=> +1

if NOT Q12=1

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q16 :

Q16. On aimerait vous demander de vous rappeler de la période de temps juste avant de vous inscrire. Connaissiez-vous le domaine d'études dans lequel vous aviez l'intention de vous lancer avant de vous inscrire à cette université?

=> /+1***ERR

if NOT SCODE=01,02,03,04,05,06

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q17 :

Q17. Aviez-vous une profession ou un cheminement de carrière précis en vue avant de vous inscrire à l'université ou au collège?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q19X :

Q19X. Les étudiants choisissent un collège ou une université spécifique pour des raisons diverses. Je vais vous lire une liste de raisons qui auraient pu influencer votre décision de fréquenter le ou l'<scode>. En répondant, veuillez préciser si les raisons données n'ont pas du tout influencé votre choix, ont influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure.
PROCÉDEZ 1 D

Q19 :

Q19. L'établissement était situé près de la résidence de ma famille. (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<scode>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q20 :

Q20. Des membres de ma famille ou mes ami(e)s y étaient inscrit(e)s. (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<score>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q22 :

Q22. Le programme qui m'intéressait était offert par cet établissement. (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<score>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q23 :

Q23. La réputation du programme était bonne (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<score>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q24 :

Q24. Le coût de la vie était moins cher. (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<score>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q25 :

Q25. Je voulais fréquenter une école de cette ville ou de ce village. (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<score>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q27 :

Q27. Les critères d'admission de cet établissement étaient moins exigeants. (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<score>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q28 :

Q28. Mes parents, ma famille ou d'autres personnes importantes dans ma vie voulaient que je m'inscrive ici. (MESSAGE INCITATIF : Ce fait n'a-t-il pas du tout influencé votre choix de fréquenter le ou l'<score>, a-t-il influencé votre choix dans une moindre mesure, dans une certaine mesure ou dans une large mesure?)

Pas du tout	1
Dans une moindre mesure	2
Dans une certaine mesure	3
Dans une large mesure.....	4
Ne s'applique pas	7
Ne sait pas.....	8
Pas de réponse	9

Q29 :

Q29. L'USB était-elle votre premier choix?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q30 :

Q30. Quel fut votre premier choix? (S'IL NE FIGURE PAS SUR LA LISTE, CHOISISSEZ « AUTRE » ET PRÉCISEZ S'IL S'AGISSAIT D'UN ÉTABLISSEMENT DU MANITOBA OU PAS.)

=> +1

ASK IF Q29=1

Assiniboine College.....	01	
Brandon University.....	02	
Canadian Mennonite University	03	
Red River College	04	
Université de Saint-Boniface	05	
University of Manitoba.....	06	
University of Winnipeg	07	
University College of the North	08	
Steinbach Bible College	09	
William and Catherine Booth College.....	10	
Autre (veuillez préciser).....	66	O
Établissement à l'extérieur du Manitoba.....	67	I
Ne sait pas.....	88	X
Aucune réponse	99	X

Q31X :

Q31X. Maintenant, je vous demanderais de considérer votre niveau d'habiletés dans des domaines tels que les mathématiques, la lecture et l'écriture.

PROCÉDER 1 D

Q31 :

Q31. Lorsque vous vous êtes d'abord inscrit(e) au ou à l' <score>... ..comment auriez-vous qualifié vos habiletés en communication écrite? Les auriez-vous qualifiées d'excellentes, de bonnes, de moyennes, de faibles ou de très faibles?

Excellentes.....	5
Bonnes	4
Moyennes	3
Faibles	2
Très faibles	1
(NE PAS LIRE) Ne sait pas.....	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q32 :

Q32. Lorsque vous vous êtes d'abord inscrit(e) au ou à l' <score>... ..comment auriez-vous qualifié vos habiletés en communication orale? Les auriez-vous qualifiées d'excellentes, de bonnes, de moyennes, de faibles ou de très faibles?

Excellentes.....	5
Bonnes	4
Moyennes	3
Faibles	2
Très faibles	1
(NE PAS LIRE) Ne sait pas.....	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q33 :

Q33. Lorsque vous vous êtes d'abord inscrit(e) au ou à l' <scode>... ..comment auriez-vous qualifié vos habiletés en mathématiques? Les auriez-vous qualifiées d'excellentes, de bonnes, de moyennes, de faibles ou de très faibles?

Excellentes.....	5
Bonnes	4
Moyennes	3
Faibles	2
Très faibles	1
(NE PAS LIRE) Ne sait pas.....	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q34 :

Q34. Lorsque inscrit(e) au ou à l'(nom de l'établissement), vous a-t-on encouragé(e) à participer à des programmes ou à des initiatives de soutien aux étudiants pour vous aider à poursuivre vos études?

Oui	1
Non	0
Incertain(e)	8
Aucune réponse	9

Q35 :

Q35. Dans quelle mesure croyez-vous qu'un programme ou une initiative de soutien aux étudiants vous aurait été utile?

=> +1 ASK IF Q34=1

Très utile.....	4
Quelque peu utile.....	3
Pas très utile.....	2
Pas du tout utile	1
Incertain(e)	8
Aucune réponse	9

Q36 :

Q36. Avez-vous participé au programme ou à l'initiative de soutien aux étudiants du ou de l'<scode>?

=> +1 if NOT Q34=1

Oui	1
Non	0
Incertain(e)	8
Aucune réponse	9

Q37 :

Q29. Lorsque inscrit(e) au ou à l' <score>, avez-vous suivi un cours de rattrapage pour vous aider à améliorer vos habiletés en mathématiques, en lecture ou en écriture? (Si nécessaire : Un COURS DE RATTRAPAGE signifie une formation supplémentaire offerte dans le but d'aider les étudiants à satisfaire aux exigences d'un certain cours ou programme de sorte à assurer leur réussite scolaire.)

Oui	1	=> Q40X
Non	0	
Non offert	7	
Ne sait pas.....	8	
Aucune réponse	9	

Q38 :

Q38. Croyez-vous qu'un cours de rattrapage vous aurait été utile?

Oui	1	
Non	0	=> Q40X
Ne sait pas.....	8	=> Q40X
Aucune réponse	9	=> Q40X

Q39 :

Q39. Quel domaine d'études vous aurait intéressé(e)? (LISEZ LES CHOIX ET ACCEPTEZ TOUTES LES RÉPONSES.)

Mathématiques	01	
Écriture	02	
Lecture.....	03	
Autre (préciser).....	66	O
(NE PAS LIRE) Ne sait pas.....	88	X
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	99	X

Q40X :

Q40X. Maintenant, j'aimerais vous poser des questions sur le temps que vous avez passé au ou à l' (nom de l'établissement). Je vais vous lire une série d'énoncés. Lorsque je vous les lirai, veuillez me dire si vous êtes tout à fait d'accord, d'accord, si vous n'êtes pas d'accord ou en désaccord, pas d'accord ou pas du tout d'accord. Si un choix ne s'applique pas à vous, dites-le-moi. Le premier énoncé est...

PROCÉDEZ	1	D
----------------	---	---

Q40 :

Q40. Lorsque j'ai fréquenté cette université ou ce collège, on m'a fourni, dans le cadre de mon programme, les connaissances et les habiletés nécessaires à la réussite au sein d'une profession future. Êtes-vous : (LISEZ LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5	
D'accord.....	4	
Pas d'accord ou en désaccord.....	3	
Pas d'accord.....	2	
Pas du tout d'accord.....	1	
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7	
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8	
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9	

Q41 :

Q41. Lorsque j'étais inscrit(e) à cette université ou à ce collège, mon but était d'obtenir un certificat, un diplôme ou un grade. Êtes-vous : (LISEZ LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5
D'accord.....	4
Pas d'accord ou en désaccord.....	3
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	1
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q42 :

Q42. Lorsque j'étais inscrit(e) à cette université ou à ce collège, mon but était d'étudier jusqu'à ce que je puisse me trouver un bon emploi à temps plein. Êtes-vous : (LISEZ LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5
D'accord.....	4
Pas d'accord ou en désaccord.....	3
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	1
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q43 :

Q43. En général, je suis satisfait(e) de la qualité de l'éducation reçue de cette <dumml>. Êtes-vous : (LISEZ LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5
D'accord.....	4
Pas d'accord ou en désaccord.....	3
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	1
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q44 :

Q44. Je suis satisfait(e) de ma décision de fréquenter cette <dumml>. Êtes-vous : (LISEZ LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5
D'accord.....	4
Pas d'accord ou en désaccord.....	3
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	1
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q47 :

Q47. En général, j'étais satisfait(e) de la qualité de l'enseignement de mes cours. Êtes-vous :
(LISEZ LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5
D'accord.....	4
Pas d'accord ou en désaccord.....	3
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	1
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q48 :

Q48. Dans l'ensemble, le matériel pédagogique était utile et pertinent. Êtes-vous : (LISEZ
LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5
D'accord.....	4
Pas d'accord ou en désaccord.....	3
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	1
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q49 :

Q49. Dans l'ensemble, j'étais satisfait(e) des professeurs de cette<dumm1>. Êtes-vous :
(LISEZ LES RÉPONSES.)

Tout à fait d'accord	5
D'accord.....	4
Pas d'accord ou en désaccord.....	3
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	1
(NE PAS LIRE) Ne s'applique pas	7
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q50X :

Q50X. Maintenant, je vous demanderais de songer à votre utilisation des installations
universitaires ou collégiales et à votre participation à la vie du campus. Veuillez me dire
lequel des services suivants vous avez utilisés lorsque vous fréquentez l'établissement
<scode>.

PROCÉDEZ

1	D
---	---

Q50 :

Q50. Lorsque vous fréquentez le ou l' <scode>, avez-vous utilisé... ..les services
d'orientation professionnelle?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q51 :

Q51. Lorsque vous fréquentez le ou l' <score>, avez-vous utilisé... ..les services d'aide scolaire?

Oui.....	1
Non.....	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q52 :

Q52. Lorsque vous fréquentez le ou l' <score>, avez-vous utilisé... ..les services de counselling individuel?

Oui.....	1
Non.....	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q53 :

Q53. Lorsque vous fréquentez le ou l' <score>, avez-vous utilisé... ..vous êtes-vous prévalu(e) de l'offre de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis? (MESSAGE INCITATIF : 1. C'est-à-dire, l'évaluation de l'apprentissage qui a eu lieu avant de débiter à cet établissement.)

Oui.....	1
Non.....	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q54 :

Q54. Lorsque vous fréquentez le ou l' <score>, avez-vous utilisé... ..les services de tutorat? (MESSAGE INCITATIF : C'est-à-dire tout service de soutien offert par l'université à l'extérieur de la salle de classe pour améliorer le rendement scolaire de l'étudiant)

Oui.....	1
Non.....	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q55 :

Q55. Quel a été votre niveau de satisfaction des services d'ORIENTATION PROFESSIONNELLE? En étiez-vous très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

=> +1 if NOT Q50=1

Très satisfait(e).....	4
Relativement satisfait(e).....	3
Pas très satisfait(e).....	2
Pas du tout satisfait(e).....	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q56 :

Q56. Quel a été votre niveau de satisfaction des services d'AIDE SCOLAIRE? En étiez-vous très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

=> +1

if NOT Q51=1

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q57 :

Q57. Quel a été votre niveau de satisfaction des services de COUNSELLING INDIVIDUEL? En étiez-vous très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

=> +1

if NOT Q52=1

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q58 :

Q58. Quel a été votre niveau de satisfaction de l'ÉVALUATION ET DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS? En étiez-vous très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

=> +1

if NOT Q53=1

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q59 :

Q59. Quel a été votre niveau de satisfaction des services de TUTORAT? En étiez-vous très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)? (Si nécessaire : Le TUTORAT est une aide supplémentaire offerte individuellement par un tuteur tel qu'un pair ou un professeur.)

=> +1
if NOT Q54=1

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q60 :

Q60. Lorsque inscrit(e) au ou à l' <score>, avez-vous assisté à la séance d'orientation?

Oui	1	
Non	0	=> Q68X
Ne sait pas	8	=> Q68X
Aucune réponse	9	=> Q68X

Q61 :

Q61. Quel a été votre niveau de satisfaction de la SÉANCE D'ORIENTATION? En étiez-vous très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q62 :

Q62. Quel a été votre niveau de satisfaction de chacun de l'aspect suivant de la séance d'orientation au ou à l' <scode>.... ...Le sens d'avoir été accueilli(e) au ou à l' <scode>? (MESSAGE INCITATIF : Diriez-vous que vous étiez très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) de cet aspect de la séance orientation?)

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q65 :

Q65. Quel a été votre niveau de satisfaction de l'aspect suivant de la séance d'orientation au ou à l' <scode>.... ...On m'a aidé(e) à comprendre les attentes scolaires du ou de l' <scode>? (MESSAGE INCITATIF : Diriez-vous que vous étiez très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) de cet aspect de la séance orientation?)

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q66 :

Q66. Quel a été votre niveau de satisfaction de l'aspect suivant de la séance d'orientation au ou à l' <scode>.... ...On m'a aidé à faire les transitions personnelle et sociale au ou à l' <scode>? (MESSAGE INCITATIF : Diriez-vous que vous étiez très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) de cet aspect de la séance orientation?)

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q67 :

Q67. Quel a été votre niveau de satisfaction de chacun des aspects suivants de la séance d'orientation au ou à l' <scode>.... ...On m'a aidé à rehausser mon niveau de confiance? (MESSAGE INCITATIF : Diriez-vous que vous étiez très satisfait(e), quelque peu satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) de cet aspect de la séance orientation?)

Très satisfait(e)	4
Relativement satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q68X :

Q68X. On aimerait comprendre pourquoi les étudiants quittent avant d'avoir terminé leur programme. (MESSAGE INCITATIF : On comprend que vous avez peut-être prévu votre départ ou pas. De plus, on comprend qu'à une date ultérieure, vous retournerez peut-être à cet établissement ou ailleurs. Toutefois, on apprécierait beaucoup que vous nous répondiez avec candeur, c'est-à-dire un niveau de candeur qui vous convient, et on veut vous assurer que votre réponse est confidentielle.)

PROCÉDEZ 1 D

Q68 :

Q68. Quelle a été la raison principale de votre départ de <dumml>? (MESSAGE INCITATIF : La raison la plus importante.) (N'INSCRIVEZ QUE LA RAISON LA PLUS IMPORTANTE. ON N'ACCEPTE QU'UNE SEULE RÉPONSE.)

Raison principale (préciser).....	66	O	
Ne sait pas.....	88	X	=> Q70
Aucune réponse	99	X	=> Q70

Q69 :

Q69. Y avait-il d'autres raisons expliquant votre départ de l'université ou du collège? (Acceptez un maximum de trois réponses.) (MESSAGE INCITATIF : Veuillez me les donner une à la fois.)

Raisons (préciser)	66	O
Aucune autre raison	00	X
Ne sait pas.....	88	X
Aucune réponse	99	X

Q70 :

Q70. Lorsque vous avez pris votre décision de quitter <dumml>, avez-vous prévu de retourner à une date ultérieure?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q71X :

Q71X. Je vais vous lire une liste de raisons que les étudiants donnent parfois pour expliquer leur départ de l'université ou du collège. J'aimerais que vous m'indiquiez si elles ont influencé votre décision de quitter. Après la lecture de chaque raison, veuillez m'indiquer si elle s'applique à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou si elle ne s'applique pas du tout à votre situation.

PROCÉDER 1 D

Q71 :

Q71. Des troubles de santé ont contribué à mon départ de l'université ou du collège. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure.....	3
Dans une moindre mesure.....	2
Pas du tout.....	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q72 :

Q72. J'ai dû quitter l'université ou le collège en raison d'obligations familiales. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure.....	3
Dans une moindre mesure.....	2
Pas du tout.....	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q73 :

Q73. J'ai quitté l'université ou le collège parce que je n'avais pas suffisamment d'argent pour payer mon loyer et pour m'acheter de la nourriture. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure.....	3
Dans une moindre mesure.....	2
Pas du tout.....	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q74 :

Q74. Je travaillais pour payer mes études et je n'ai pas pu poursuivre à la fois mon emploi et mes études. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure.....	3
Dans une moindre mesure.....	2
Pas du tout.....	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse.....	9

Q75 :

Q75. J'ai quitté <dumml> pour poursuivre une perspective d'emploi. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une

certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure	3
Dans une moindre mesure	2
Pas du tout	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q77 :

Q77. J'ai quitté <dumm1> parce que je voulais poursuivre mes études dans un autre établissement. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure	3
Dans une moindre mesure	2
Pas du tout	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q78 :

Q78. J'ai quitté l'établissement après avoir décidé que le programme auquel j'étais inscrit(e) ne me convenait pas. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure	3
Dans une moindre mesure	2
Pas du tout	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q79 :

Q79. Je me sentais seul(e) et isolé(e). Je n'avais pas un sens d'appartenance à l'université ou au collège. (MESSAGE INCITATIF : Ce facteur s'applique-t-il à votre situation dans une large mesure, dans une certaine mesure, dans une moindre mesure ou ne s'applique-t-il pas du tout à votre situation?)

Dans une grande mesure.....	4
Dans une certaine mesure	3
Dans une moindre mesure	2
Pas du tout	1
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q81 :

Q81. Maintenant, je vous demanderais de songer à votre expérience scolaire au ou à l' <scode>. Avez-vous compris les attentes scolaires de <dumm1>?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q82 :

Q82. Étant donné tous les facteurs qui influent sur votre vie, avez-vous trouvé que le programme était trop exigeant?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q84 :

Q84. En général, vos notes correspondaient-elles à vos attentes?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q85 :

Q85. Les quelques questions suivantes portent sur l'aide financière que vous auriez reçue pendant votre période d'études au ou à l' <scode>. Vous êtes-vous prévalu(e) de n'importe quel des moyens suivants pour financer vos études au ou à l'<scode>? LISEZ LES CHOIX ET ACCEPTEZ TOUTES LES RÉPONSES.

Prêts étudiants du gouvernement	01
Prêts d'un établissement financier, tels qu'une marge de crédit ou une carte de crédit	02
Argent reçu des parents, de la famille ou du conjoint (de la conjointe).....	03
Épargnes personnelles ou revenu d'emploi	04
Toute autre source	05
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	88
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	99

Q86 :

Q86. De ces sources de financement, laquelle représentait la source de financement principale à vos études au ou à l' <scode>? [RELISEZ LA LISTE.]

```
=> +1  
if NBR (Q85)==1
```

Prêts étudiants du gouvernement	01
Prêts d'un établissement financier, tels qu'une marge de crédit ou une carte de crédit	02
Argent reçu des parents, de la famille ou du conjoint (de la conjointe).....	03
Épargnes personnelles ou revenu d'emploi	04
Toute autre source	05
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	88
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	99

Q87 :

Q87. Bien que vous n'ayez pas reçu des prêts étudiants du gouvernement du Canada ou du Manitoba pendant votre période d'études au ou à l'<scode>, avez-vous, à n'importe quel temps pendant vos études postsecondaires, fait une demande de prêt?

=> +1
 if Q85=01

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q88 :

Q88. Au cours de votre expérience postsecondaire, vous est-il arrivé de ne pas être approuvé(e) pour un prêt étudiant du gouvernement après en avoir fait la demande?

=> Q93
 if Q87=0,8,9

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q89 :

Q89. Le fait de ne pas être approuvé(e) pour un prêt étudiant du gouvernement vous a-t-il empêché(e) de poursuivre vos études au ou à l'<scode>?

=> +1
 if NOT Q88=1

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q90 :

Q90. Lorsque vous avez quitté le ou l'<scode>, quel était le montant des prêts étudiants du gouvernement qu'il vous restait à rembourser?

\$R 1 99999

=> Q93
 if NOT Q85=01

Zéro / rien	000000	=> Q93
Incertain(e)	888888	
Aucune réponse	999999	

Q91 :

Q91. Avez-vous commencé à rembourser vos prêts étudiants du gouvernement?

Oui	1	
Non	0	=> Q93
Ne sais pas	8	=> Q93
Aucune réponse	9	=> Q93

Q92 :

Q92. Avez-vous eu de la difficulté à rembourser vos prêts étudiants du gouvernement?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q93 :

single
min = 1 max = 1 l = 1

Q93. La section suivante porte sur vos activités depuis votre départ du ou de l'<code>. Depuis votre départ de l'université ou du collège, avez-vous fréquenté ou fréquentez-vous actuellement un autre établissement postsecondaire?

Oui	1	
Non	0	=> Q97X
Ne sait pas.....	8	=> Q97X
Aucune réponse	9	=> Q97X

Q94 :

Q94. Quel établissement avez-vous fréquenté ou fréquentez-vous actuellement?

Assiniboine College.....	01	
Brandon University.....	02	
Canadian Mennonite University	03	
Red River College	04	
Université de Saint-Boniface	05	
University of Manitoba.....	06	
University of Winnipeg	07	
University College of the North	08	
Steinbach Bible College	09	
William and Catherine Booth College.....	10	
Autre (veuillez préciser)	66	O
Établissement à l'extérieur du Manitoba.....	67	I
Ne sait pas.....	88	X
Aucune réponse	99	X

Q95 :

Q95. Environ combien de mois se sont écoulés après avoir quitté <dumm1> avant de commencer vos études au nouvel établissement postsecondaire?

\$R 1 24

Moins d'un mois	00
Ne sait pas.....	88
Aucune réponse	99

Q96 :

Q96. À quel programme vous êtes-vous inscrit(e) dans votre nouvel établissement postsecondaire?

Le même	1
Un programme semblable	2
Un programme différent	3
(NE PAS LIRE) Ne sait pas	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q97X :

Q97X. Maintenant, j'aimerais vous poser des questions précises sur vos activités depuis votre départ du ou de l'<score>.

PROCÉDEZ 1 D

Q97 :

Q97. Dans les trois premiers mois suivant votre départ de <dumml>,...avez-vous occupé un poste salarié?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q98 :

Q98. Dans les trois premiers mois suivant votre départ de <dumml>,...vous êtes-vous cherché un emploi?

Oui	1
Non	0
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q105 :

Q105. Vous avez mentionné avoir travaillé dans les trois premiers mois suivant votre départ de l'université ou du collège. S'agissait-il d'un emploi à temps plein ou à temps partiel?

=> +1

if NOT Q97=1

À temps plein (25 heures ou plus par semaine)	1
À temps partiel (moins de 25 heures par semaine)	2
Ne sait pas	8
Aucune réponse	9

Q104 :

Q104. Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction de votre décision d'avoir quitté le ou l'<score> au moment que vous l'avez quitté? En êtes-vous :

Très satisfait(e)	4
Quelque peu satisfait(e)	3
Pas très satisfait(e)	2
Pas du tout satisfait(e)	1
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q106 :

Q106. Quelle est votre activité principale à l'heure actuelle? (LISEZ SI NÉCESSAIRE.)
(INSCRIVEZ TOUTES LES RÉPONSES.)

Travail salarié	01	
À la recherche d'emploi	02	
S'attend à commencer un travail	03	
S'attend à commencer l'école	04	
Voyage.....	05	
S'occupe d'un membre de la famille, c'est-à-dire d'un enfant, d'un parent ou autre	06	
Fréquente une école ailleurs	07	
Se rétablit d'une maladie.....	08	
Autre (veuillez préciser)	66	O
Ne sait pas.....	88	X
Aucune réponse	99	X

Q107 :

Q107. Dans quel genre de commerce, d'industrie ou de service, travaillez-vous (ou travaillerez-vous)?

=> /Q109
if NOT Q106=01,03

Réponse (préciser)	666	O
Ne sait pas.....	888	X
Aucune réponse	999	X

Q108 :

Q108. S'agit-il d'un poste à temps plein ou à temps partiel (moins de 25 heures par semaine)?

=> +1
if NOT Q106=01

À temps plein.....	1	
À temps partiel	2	
Ne sait pas.....	8	
Aucune réponse	9	

Q109 :

Q109. Ces dernières quelques questions du questionnaire ne servent qu'à clarifier vos réponses. Le caractère strictement confidentiel de tout renseignement que vous fournirez sera respecté. Quelle est votre situation de famille?

Célibataire.....	1	
Marié(e), cohabitation, union de fait	2	
Séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve	3	
Incertain(e)	8	
Aucune réponse	9	

Q110 :

Q110. Vous êtes responsable de combien de dépendants (y compris les personnes adultes dépendantes)?

\$R 1 10

Aucune.....	00
Incertain(e)	88
Aucune réponse	99

Q111 :

Q111. Vous considérez-vous être une personne autochtone?

Oui	1	
Non	0	=> Q113
Ne sais pas	8	=> Q113
Aucune réponse	9	=> Q113

Q112 :

Q112. Êtes-vous : (LISEZ LES RÉPONSES.)

Indien(ne) inscrit(e) d'une Première nation	01
Indien(ne) non inscrit(e)	02
Métis	03
Inuit	04
Autre (veuillez préciser)	66 O
Incertain(e)	88 X
Aucune réponse	99 X

Q113 :

Q113. Vous considérez-vous membre d'une minorité visible? (NOTA : Par « minorité visible », on entend les personnes autres que les membres des peuples autochtones et dont la couleur de la peau n'est pas blanche.)

=> +1
 if Q111=1

Oui	1
Non	0
Ne sait pas.....	8
Aucune réponse	9

Q114 :

Q114. Quel est votre statut de citoyenneté actuel? Êtes-vous : (LISEZ LES RÉPONSES.)

Citoyen(ne) canadien(ne).....	01
Immigrant(e) admis(e) ou résident(e) permanent(e)	02
Autre (veuillez préciser)	66 O
Incertain(e)	88 X
Aucune réponse	99 X

Q115 :

Q115. Pendant votre enfance, quelle a été la première langue apprise et que vous comprenez toujours?

Anglais.....	01	
Français.....	02	
Autre (veuillez préciser)	66	O
Incertain(e)	88	X
Aucune réponse	99	X

Q116 :

Q116. Vous considérez-vous être une personne atteinte d'une invalidité (c'est-à-dire une personne souffrant d'une condition mentale ou physique de longue durée qui pose des limites sur le genre de travail rémunéré ou sur les heures de travail rémunérées)?

Oui	1	
Non	0	
Ne sait pas.....	8	
Aucune réponse	9	

Q117 :

Q117. Quel a été le plus haut niveau de scolarité atteint par votre père (ou l'homme qui est votre tuteur)? (NE LISEZ PAS.)

Inférieur au diplôme d'études secondaires	01	
Diplômé du secondaire	02	
Une certaine formation professionnelle	03	
Certains cours collégiaux.....	04	
Diplôme ou certificat collégial	05	
Certains cours universitaires.....	06	
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.....	07	
Baccalauréat, p. ex., B.A., B. Sc., B. Éd., B. Ing.	08	
Premier grade professionnel, par ex., en droit, en médecine, en médecine dentaire ou vétérinaire	09	
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat, mais inférieur à la maîtrise	10	
Maîtrise, p. ex., M.A., M. Sc., M. Éd., M.B.A., M. Ing.....	11	
Doctorat, p. ex., Ph. D	12	
Diplôme, certificat, licence, comptabilité, assurances d'une association professionnelle (CMA, CGA)	13	
Autre (veuillez préciser)	66	O
Ne sais pas	88	X
Aucune réponse	99	X

Q118:

Q118. Quel a été le plus haut niveau de scolarité atteint par votre mère (ou la femme qui est votre tutrice)? (NE LISEZ PAS.)

Inférieur au diplôme d'études secondaires	01		
Diplômé du secondaire	02		
Une certaine formation professionnelle	03		
Certains cours collégiaux	04		
Diplôme ou certificat collégial	05		
Certains cours universitaires	06		
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	07		
Baccalauréat, p. ex., B.A., B. Sc., B. Éd., B. Ing	08		
Premier grade professionnel, par ex., en droit, en médecine, en médecine dentaire ou vétérinaire		09	
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat, mais inférieur à la maîtrise		10	
Maîtrise, p. ex., M.A., M. Sc., M. Éd., M.B.A., M. Ing	11		
Doctorat, p. ex., Ph. D	12		
Diplôme, certificat, licence, comptabilité, assurances d'une association professionnelle (CMA, CGA)		13	I
Autre (veuillez préciser)	66	O	
Ne sais pas	88	X	
Aucune réponse	99	X	

Q119 :

Q119. Et, pour terminer, votre revenu brut annuel et actuel est-il plus de 30 000 \$ ou moins?

Moins de 30 000 \$	1
Plus de 30 000 \$	2
Aucune réponse	9

Q120 :

Q120. Et le montant serait :

=> +1
if NOT Q119=1

De moins de 5 000 \$	1
De 5 000 à 10 000 \$	2
De 10 000 à 15 000 \$	3
De 15 000 à 20 000 \$	4
De 20 000 à 25 000 \$	5
De 25 000 à 30 000 \$	6
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

Q121 :

Q121. Et le montant serait :

=> +1
if NOT Q119=2

De 30 000 à 35 000 \$.....	1
De 35 000 à 40 000 \$.....	2
De 40 000 à 45 000 \$.....	3
De 45 000 à 50 000 \$.....	4
De 50 000 à 55 000 \$.....	5
De plus de 55 000 \$.....	6
(NE PAS LIRE) Incertain(e)	8
(NE PAS LIRE) Aucune réponse	9

SEXE :

Nous avons terminé le questionnaire. Avez-vous des questions concernant le questionnaire ou aimeriez-vous obtenir le nom et les coordonnées d'une personne de l'établissement que vous avez fréquenté? Je vous remercie beaucoup de votre temps et de votre collaboration. Les résultats de ce sondage seront publiés dans un rapport final et seront affichés sur le site Web du gouvernement (www.copse.mb.ca) au début de l'année prochaine. Au revoir.

SEXE :

Femme 1
Homme 2
Non déterminé 3

Annexe B – Comité directeur

Membres du comité directeur

Assiniboine Community College

Jack Moes
Karen Banuga

Brandon University

Scott Grills
Greg Coates

Canadian Mennonite University

Stephanie Penner

Université de Saint-Boniface

André Boucher

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

- **Conseil de l'enseignement postsecondaire**
Kim Browning (Chef de projet)
Kitty Leong
- **Services ministériels**
Dallas Morrow
Jodi Binder

Providence University College

Lindsay Harris

Red River College

Ashley Blackman

Steinbach Bible College

Patrick Friesen

University College of the North

Deveny Zahayko
Kate Roth

University of Manitoba

Thelma Lussier
David Collins

University of Winnipeg

Jodene Baccus
Alan Chan

Booth University College

Anita Ratnam